VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 29 AOUT 1917 [illegible]ERO 16

Adressez toute correspondance à LA LIBERTE

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et pu[illegible]r la WEST CANADA P[illegible]O. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones Garry 4264-4265

L'HISTOIRE SE REPETERAIT

Les Communes trancheront dans quelques jours le sort du Canadian Northern et du groupe Mackenzie-Mann, notre Canada verra sa dette nationale s'accroître de celle de ce chemin de fer et de tous les embranchements qui s'y rattachent, soit plus de quatre cents millions de piastres. Nous voulons aujourd'hui signaler à nos lecteurs un aspect particulier de cet achat par le gouvernement fédéral d'un chemin de fer pratiquement en banqueroute d'après les critiques: l'injustice qui se commettra vis-à-vis de la province de Québec. M. Bourassa la dénonce en ces termes: "Sur les $439,000,000 de dettes réelles de la compagnie que l'État se prépare à assumer, $107,000,000 sont actuellement garantis par la province d'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest. La seule Colombie britannique en a pour quarante millions. Ces cautionnements ont été donnés pour des entreprises particulières, d'intérêt exclusivement provincial, aujourd'hui engloutis dans le maelstrom où le parlement fédéral se prépare à enfoncer le pays tout entier, pour le plus grand bénéfice des pilleurs d'épaves qui guettent les débris. En **fédéralisant** toute la dette de la compagnie, on fait assumer à la province de Québec, comme partie de la Confédération, une part proportionnelle des cent sept millions dûs par les autres provinces. Cette part va équivaloir à vingt ou vingt-cinq millions, pour le moins." M. Bourassa termine en demandant à M. Gouin ce qu'il en pense.

Le premier ministre de la province de Québec nous l'a appris jeudi dernier dans un discours qui sonne comme un appel de clairon. "Mais il n'y a pas que la conscription qui soit une question importante. La question des chemins de fer l'est aussi à un haut degré pour l'avenir matériel du pays. Le gouvernement Borden vient d'acheter un chemin de fer (le "Nord-Canadien") pour la modique somme de 700 millions. Ces 700 millions, nous pouvons leur donner un regard d'adieu, car nous ne les reverrons jamais. Et ce sont les provinces qui paieront cette dette énorme.

"La province de Québec n'a garanti les débentures d'aucune compagnie de chemin de fer, dans ce pays, pendant que dans les autres provinces, on les endossait pour 20, 30 et même 50 millions de dollars. Et maintenant que ces chemins de fer sont construits, qu'certains sont en banqueroute ou à la veille de l'être, le gouvernement, qui n'a plus la confiance du pays, va nous endetter pour 700 millions de dollars dont la province de Québec paiera elle la plus grande part. Ce n'est pas 25 millions qu'on nous met sur les épaules, c'est une somme d'au-delà cent millions. Je sais ce dont je parle."

Hommes d'affaires, messieurs les Anglais. La banqueroute amène, faisons solder une partie de la dette par les Canadiens français. Ce ne sera pas du neuf. Il suffit de se reporter à l'Union du Haut et du Bas Canada pour retrouver un fait analogue à ce dernier qui n'est en somme qu'une répétition sur une plus grande échelle du premier. Au moment de l'Union, le Haut-Canada (province d'Ontario) devait cinq millions de piastres et se trouvait face à la banqueroute; le Bas-Canada (province de Québec) ne devait pratiquement rien; l'Angleterre tira aisément le Haut-Canada du bourbier où il se trouvait, mettant tout simplement la moitié de sa dette de cinq millions sur les épaules du Bas-Canada. Que diable! on a ou on n'a pas le génie des affaires.

OUEST CONTRE ONTARIO

Plusieurs journaux français de l'Ouest et de l'Est ont noté au lendemain de la convention libérale de l'Ouest, qu'elle refusait de faire bande avec les éléments fanatiques d'Ontario contre la province de Québec et tout ce qui est français au Canada. Tous, le **Devoir** plus particulièrement, appuyaient sur la possibilité, la probabilité quasi certaine, d'une union économique de l'Ouest et de Québec contre la province d'Ontario. Au Sénat même, le sénateur Beaubien a fait voir le danger aux Ontariens et leur a annoncé que les faulx des fermiers de l'Ouest ne tarderaient pas à jeter bas les hautes cheminées des usines de l'Ontario industriel. Ruinée, amoindrie, l'industrie ontarienne, c'est la stagnation et la décadence économique de l'Ontario, partant, diminution d'influence dans la vie canadienne où font comptent les forces économiques. Cela n'échappe pas au **Farmer's Weekly Sun**, de Toronto, journal agricole indépendant qui a une forte circulation dans tout l'Ontario rural: "On nous dit, écrit-il, que la convention de Winnipeg est l'œuvre d'une clique, que cette clique lui a donné l'orientation qu'elle voulait, qu'elle ne représentait pas le libéralisme de l'Ouest. La "machine politique" est d'ordinaire bon juge de l'opinion publique et pour des raisons pratiques se rallie à l'opinion la plus en vogue. On peut affirmer que la machine politique du libéralisme dans l'Ouest ne fait pas exception à cette règle.

"Les journaux de l'Est n'ont pas compris ou n'ont pas voulu comprendre le programme politique de l'Ouest libéral. Les libéraux de l'Ouest, sinon toute la population de l'Ouest, à ce qu'on nous informe, sont fermement résolus à obtenir le redressement de leurs griefs économiques, surtout de ceux se rapportant aux terres et au tarif. L'élection de 1911 et les élections précédentes leur ont appris que dans le domaine fédéral, les réformes économiques échouent régulièrement sur le roc des luttes de race et de religion entre Ontario et Québec. L'Ouest s'est persuadé que les magnats de l'industrie dans l'Est sont devenus experts dans l'art de provoquer ces tempêtes et il a décidé de mener son navire à bon port cette fois-ci si possible. Il soupçonne la conscription, — nous n'entendons pas déterminer dans quelle mesure il a raison, — d'être tout simplement un expédient du protectionnisme. Quelques-uns de ses dirigeants prônent la formation d'un parti de l'Ouest, sous un chef de l'Ouest, qui ferait des représentants de l'Ouest un bloc dans le champ fédéral à Ottawa. Le protectionnisme ayant son château fort dans la province d'Ontario, il devenait inévitable que ces dirigeants penseraient, si le besoin s'en faisait sentir, à une alliance avec la province de Québec et la proposeraient. On abandonna ce plan parce que les libéraux ne s'entendaient pas au sujet de la conscription. On peut être assuré cependant que l'idée d'un bloc n'a pas été oubliée. Si elle aboutit, les luttes de race et de langue qui ont permis aux magnats de la finance de triompher disparaîtraient et la politique canadienne aura de nouveau selon le mot du **Globe**, de l'attrait pour les hommes de valeur et qui pensent. De toute évidence, la majorité des libéraux de l'Ouest n'est pas décidée à suivre le conseil du **Manitoba Free Press** et à s'unir contre la province de Québec, parce que dans ce cas les magnats de la finance triompheraient de nouveau et la réforme économique échouerait de nouveau sur ces écueils."

DES PERLES

Nous sommes encore à la page 124 du Manuel de M. Herman Harrel Horne, docteur en philosophie par la grâce de je ne sais qui. Son livre est intitulé: "La philosophie de l'éducation".

"L'expérience a prouvé, — soutient M. Horne, — la sagesse du "système des écoles publiques."

En bonne logique, quand on est docteur en philosophie pour de bon, on n'ignore pas qu'une assertion sans preuve peut être niée sans qu'on se mette plus en peine de prouver sa négation. Mais soyons indulgent pour Monsieur le docteur.

"L'expérience a prouvé la sagesse du système des écoles publiques." Quelle expérience? Vraiment, nous serions heureux d'être mis au courant des faits qui appuient cette expérience, car en logique, au moins telle qu'on l'entend quand on n'est pas docteur en philsophie, l'expérience s'appuie sur une série de faits qui amènent toujours ou à peu près la même conclusion.

M. Horne ne produit aucun fait; il se contente d'affirmer; c'est assurément plus facile, mais beaucoup moins persuasif. M. Horne ne va pas croire qu'il suffit de se bombarder docteur en philosophie pour faire avaler toutes sortes de conclusions aux pauvres mortels qui ne sont pas docteurs en philosophie, mais qui sont étudiants docteurs en simple bon sens.

Vraiment, nous serions heureux d'être mis au courant des faits qui appuient l'expérience dont parle ce monsieur, car l'expérience connue de nous, simples mortels, semble bien conclure à l'opposé de l'affirmation de Monsieur le docteur.

Nous sommes jeunes au Canada, et notre expérience sur ce sujet est encore courte, mais nous avons des voisins un peu plus âgés que nous. Peut-être, pourrions-nous faire usage de leur expérience sur la question des écoles publiques, puisque nos grands pédagogues canadiens sont allés prendre leurs inspirations aux Etats-Unis. Sur ce point nous sommes beaucoup plus "Yankees" que British. M. le docteur voudra bien nous en croire et s'il refuse de nous croire, il pourra aller chercher en vain son point de comparaison en Angleterre.

Or, l'expérience des Etats-Unis est loin, oh! combien loin, de prouver **la sagesse du système des écoles publiques**. Le dernier recensement officiel des Etats-Unis fait foi qu'il se trouve cinquante-deux millions de païens aux Etats-Unis. Des esprits très avisés font peser la responsabilité de ce fait terrifiant sur les écoles publiques; plus d'une voix s'est fait entendre en ce sens; une ligue même s'est formée pour promouvoir l'instruction religieuse dans les écoles publiques, afin de combattre le mal effrayant de l'infidélité qui envahit la nation.

Est-ce cela que Monsieur le docteur en philosophie appelle **la sagesse du système des écoles publiques?**

Et puis, il y a d'autres petits faits qui ne tendent pas précisément à prouver l'assertion de Monsieur le docteur. M. Mirriam, directeur officiel du recensement de 1900 aux Etats-Unis, écrivait ces quelques lignes peu avant le recensement:

"Dans nos écoles publiques, on enseigne la botanique, la psy-"chologie et la couture, mais on n'y enseigne évidemment pas les "rudiments de l'arithmétique et de l'épellation."

"Les trois quarts de ceux qui écrivent à M. Mirriam pour le "prier de les nommer recenseurs, — disait un journal du temps, — "ne savent ni compter ni épeler."

Et Monsieur le docteur veut-il un autre fait? Il peut le trouver dans le **Globe** de Boston, traitant du même sujet.

"Tout homme d'affaires qui a eu à son service des jeunes gens "sortis des écoles supérieures (High Schools), sait depuis longtemps "à quoi s'en tenir là-dessus", disait-il en commentant les paroles pourtant sévères de M. Mirriam.

Et le **New-York Herald** affirmait, en novembre 1906, que "cin-"quante mille jeunes gens et jeunes filles graduées des écoles "publiques à New-York furent refusés aux positions d'affaires faute "de savoir épeler et additionner."

Pour finir citons un petit fait, puisque Monsieur le docteur ne semble pas avoir de dévotion pour les faits. C'est pourtant commode quand on parle d'expérience.

Le gérant d'une maison d'affaires de New-York ayant besoin de deux cents employés et ne pouvant les recruter chez les gradués des écoles publiques qu'il jugeait incapables, à la seule lecture de leurs lettres de demande, s'est adressé au directeur des écoles paroissiales de Saint-Joseph, (Sixth Ave., Waverly Place, New-York), mais tous les gradués des écoles-paroissiales de juin 1906 étaient placés et ceux de juin 1907 étaient déjà retenus.

Et maintenant Monsieur le docteur en philosophie vient tranquillement nous dire sans produire un bout de preuve, — on n'est pas docteur pour rien, quoi! — que "l'expérience a prouvé la "sagesse du système des écoles publiques".

Vraiment, Monsieur le docteur nous prend pour de grands naïfs.

Mais, en effet, nous perdions de vue que Monsieur le docteur écrit pour des jeunes gens et des jeunes personnes qu'il s'agit d'empoisonner. Pour cela il suffit d'écrire calmement des faussetés et de faire imposer les livres aux écoles obligatoires et gratuites par notre très progressif département de l'instruction publique.

C'est une belle chose, le progrès!

UNE GROSSE DIFFICULTE

Faire du journalisme indépendant des partis politiques n'est pas besogne facile. Notre population est tellement ancrée dans le préjugé du parti poltique, que c'est une difficulté considérable de faire entrer, dans la tête d'un bon nombre, la persuasion qu'un journal peut véritablement être très indifférent aux intérêts des partis politiques de son pays, car en définitive, nos grands intérêts religieux et nationaux se jouent dans la sphère de la vie publique.

La **Liberté** s'est efforcée depuis le commencement de se tenir en marge des partis politiques, tout en prenant intérêt aux grandes questions publiques. Comme tous les journaux indépendants, cela lui a valu des ennuis, sans parler des pertes financières, mais les promoteurs de l'entreprise s'attendaient à cela et n'en sont pas surpris.

Pour nous consoler un brin et montrer à nos lecteurs que le sort des journaux indépendants des partis politiques est partout le même, nous détachons l'entrefilet suivant d'un article publié par l'**Action Catholique**, le grand journal indépendant de Québec:

"Hélas! depuis les premiers jours de notre existence, nous "poursuivons notre route entre deux haies de gens qui nous crient, "suivant le moment: Vous êtes des rouges... Vous êtes des bleus... "comme s'il nous était possible de soutenir une opinion sans ren-"contrer d'adversaires.

"Aujourd'hui nous combattons la conscription. Ce n'est pas "notre faute si le gouvernement Borden la propose et la soutient "avec la tenacité que l'on sait, et se trouve, en conséquence, parmi "nos adversaires du moment. Cela nous vaut, de la part de son "seul défenseur dans la presse française du Canada", des épithètes "sévères. Qu'y pouvons-nous? Il n'y a pas des semaines le même "**Evénement** citait avec éloges un article du même rédacteur de "l'**Action Catholique** qu'il invective aujourd'hui. Cette versatilité "chez le confrère nous empêche de profiter autant que nous l'au-"rions voulu de la leçon d'humilité qu'il nous donne; elle explique "que l'estime, dont nous honorent ceux qui ne croient pas avoir "confondu l'adversaire lorsqu'ils lui ont jeté dédaigneusement: Vous "êtes un rouge, ou Vous êtes un bleu, n'ait pas varié, malgré que "le seul journal français du Canada, actuellement en faveur de la "conscription, nous ait retiré la sienne."

Nous ne sommes pas en trop mauvaise compagnie; c'est une consolation qui en vaut bien d'autres, et cela nous engage à continuer de paraître tantôt rouge, tantôt bleu, tout en n'étant jamais ni l'un ni l'autre.

Le journalisme de parti politique est une si piteuse affaire que nous cesserions d'exister le jour où nous ne pourrions nous tenir en vie qu'en nous enlisant dans l'ornière d'un parti. Mais, tel quel, nous avons bonne envie de vivre, nous prenons même des forces tous les jours.

UNE LECON

"Je viens de recevoir une leçon. J'ai remercié celui qui me l'a donnée, inconsciemment peut-être, et je veux que d'autres puissent en faire leur profit, me disait l'autre matin l'un de nos meilleurs amis.

"Notre ami est un homme d'affaires connu, très patriote. Il a déjà payé de sa personne dans les luttes pour la langue. Or, voici l'aventure qui lui arrive.

"Un jeune homme de ses connaissances se présente dans une maison de gros avec laquelle notre ami est en relations d'affaires. Il cherche à se faire entendre en français. Impossible. Il fait alors observer au patron que dans une ville en majorité française comme Montréal, il lui serait peut-être avantageux d'avoir un commis qui comprendrait les deux langues. Le patron paraissait incrédule.

"—Mais vous faites affaires avec la maison X (celle de notre ami). Ne croyez-vous pas que M. X serait heureux de pouvoir se faire entendre ici dans sa langue?

"—Oh! M. X fait toujours ses commandes en anglais, riposta le patron; et cela mit fin à la conversation.

"—Et voilà, conclut notre ami, comment, pour n'avoir pas fait ce qu'un Anglais aurait assurément fait dans mon cas, et ce qu'il aurait eu le droit de faire: voilà comment, pour ne m'être pas servi de ma langue en faisant mes commandes, j'ai probablement empêché ce jeune homme d'obtenir une situation qui normalement aurait dû lui revenir. La leçon me servira, vous pouvez en être sûr! Mais je voudrais qu'elle serve à d'autres...

"On a cité le cas de jeunes Canadiens-français qui ont dû à tel ou tel client qui exigeait cette chose élémentaire, qu'on lui parlât ou qu'on lui écrivît dans sa langue, d'obtenir telle ou telle position. Mon aventure vous montre le revers de la médaille: elle vous montre le tort qu'inconsciemment nous causons à tant des nôtres en ne faisant pas ce que les Anglais font si naturellement et si justement, en ne nous adressant pas dans notre langue à nos fournisseurs.

"Et nous songions, en écoutant notre ami, aux plaintes des fonctionnaires fédéraux de langue française qui nous disent: Pourquoi les Canadiens-français n'écrivent-ils pas toujours en français aux administrations fédérales? Ils assureraient aux leurs la place à laquelle ils ont droit.

"Nous songions aux fonctionnaires français de l'Intercolonial qui nous disent: Pourquoi les Canadiens-français écrivent-ils ici en anglais? Veulent-ils démontrer que l'administration peut se passer d'employés français?

"Nous songions... Mais à quoi bon multiplier les exemples? Chacun n'a qu'à regarder autour de soi pour les trouver.

"L'important, c'est, comme l'a fait notre ami, de profiter de la leçon, de vouloir énergiquement qu'elle n'ait plus de raison d'être."

Omer Héroux, le **Devoir**.

Voilà une manière pacifique et fort efficace de prendre sa place au soleil. Il faudrait une susceptibilité peu ordinaire pour trouver à redire au procédé et nous répétons que dans son calme il possède une efficacité que n'ont pas cent déclarations fulgurantes mais non suivies d'action.

Essayons donc d'être ainsi utiles aux nôtres.

QUI AVAIT RAISON?

(Le Droit)

Dans certains milieux on nous a blâmés de résister au règlement 17. On a dit que notre interprétation de ce règlement était erronée et que nous devions accepter l'explication du gouvernement disant que cette loi scolaire n'était pas du tout destinée à proscrire le français.

Nous avons donné, à diverses époques, des preuves évidentes de l'hypocrisie du gouvernement dans l'explication qu'il donne de ce règlement et nous avons cité des exemples où, par la vertu de ce règlement, la langue française n'a pas droit de cité dans des écoles où plus de 85 pour cent des enfants de langue française.

Nous venons de recevoir une correspondance montrant que cet acharnement contre la langue française se poursuit toujours et le règlement 17 est l'instrument dont on se sert pour étouffer, sur les lèvres des enfants, la langue maternelle.

• • •

A deux milles du village de Warren, il y a une école publique. Depuis plusieurs années, les Canadiens français, qui sont plus des deux tiers des contribuables, s'évertuent pour obtenir un peu de français dans leur école.

L'an dernier, on engagea un professeur qui assurait pouvoir enseigner le français. On s'aperçut bientôt que ce monsieur ne savait pas assez de français pour comprendre la fille de table de l'hôtel et pour demander du pain ou du sel de façon à être compris.

Naturellement, les commissaires, déçus, refusent de renouveler cet engagement, cette année, et l'inspecteur, agent docile du gouvernement, est furieux de cette conduite et les menace de leur retrancher leur octroi.

L'inspecteur D. M. Christie joue toujours son rôle qui consiste à refuser l'enseignement d'un seul mot de français.

Voici en quels termes ce fidèle agent d'un gouvernement anglicisateur reconnaît (?) les droits des parents canadiens-français. Dans sa lettre du 3 juillet aux commissaires, il dit: "Si vous engagez tout autre instituteur (que celui dont on a parlé plus haut), sans faire tous vos efforts pour en avoir un parfaitement qualifié, vous perdrez tous vos octrois législatifs. Vous aviez la chance de retenir les services d'un bon instituteur qualifié et **compétent** et vous le laisser partir."

Notons que cet instituteur ne sait pas un traître mot de français et c'est cela que l'inspecteur appell "compétent".

• • •

Maintenant, quel est le moyen suggéré par l'inspecteur pour obtenir un instituteur parfaitement qualifié? Il le dit lui-même dans sa lettre déjà citée: "Vous devez annoncer dans des journaux de Toronto qui ont une circulation dans toute la province, comme le "Globe" et le "Mail". "Si les commissaires ne le font pas, ajoute-t-il, le gouvernement ne me permettra pas de recommander qui que ce soit, pour un certificat temporaire.

Les commissaires, de leur côté, désirent ardemment se rendre aux prières des parents, qui veulent que leurs enfants apprennent le français. Ils ont consulté le Dr Waugh, inspecteur en chef, et celui-ci leur a dit que si l'inspecteur recommande l'école, il ne voit pas pourquoi le gouvernement ne permettrait pas l'enseignement du français.

M. Christie n'est cependant pas du même avis que son chef et il écrit aux commissaires de cette école, le 26 juillet dernier: "Je crains que vous ne puissiez obtenir le changement désiré (avoir du français à l'école). Le ministre de l'Instruction publique ne veut pas établir de nouvelles écoles bilingues."

On viendra nous dire ensuite que nous exagérions, quand nous disions que le mot "hitherto", dans le règlement 17, était la condamnation à mort des écoles bilingues, qu'il serait impossible, avec cette restriction, d'établir de nouvelles écoles où il serait permis d'enseigner du français.

D'ailleurs, M. Christie ne se gêne pas pour dire que les Canadiens français n'ont aucun droit à l'enseignement d'une autre langue que l'anglais dans leurs écoles, "no right whatever."

• • •

Comme on le voit, la lutte ne se fait pas seulement dans Ottawa. Elle est plus violente et plus acharnée ici, parce que la résistance a plus de ressources, et, aussi, parce que des contribuables catholiques de langue anglaise se sont alliés aux persécuteurs pour écraser la langue française.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser décourager par les apparences; les Canadiens français se rendent compte aujourd'hui de la gravité de la situation et ils sont prêts à supporter avec courage les assauts qu'on leur livre.

Ils ont ouvert les yeux aux manoeuvres anglicisatrices et ils sauront résister partout où on les attaquera. La résistance organisée de tout un peuple finit toujours par triompher des lois injustes.

J.-Albert Foisy.

LE COIN DES DAMES

QUELLE est la créature dont la vie étant assurée et heureuse peut passer ses jours dans l'oisiveté en suivant toutes ses inclinations et ne rencontrant jamais d'obstacles? Hélas! il n'y en a pas! En naissant, l'homme ou la femme devient sujet à la grande loi du travail: travail du coeur, travail du corps et travail de la pensée. "Tu gagneras, dit Dieu à la créature coupable, ton pain à la sueur de ton front."

Le travail est donc un châtiment. Mais il comprend aussi un caractère de succès: c'est ce qui le rend acceptable et supportable.

Nous avons donc besoin de travailler pour obéir au grand précepte de Dieu; nous en avons aussi besoin pour notre subsistance de chaque jour, et si nous jouissons d'une certaine aisance, le travail est encore essentiel pour nous occuper afin de chasser le démon de l'oisiveté. Ce n'est que par le travail que l'on peut s'élever au-dessus des petitesses humaines et que l'on peut secouer l'esclavage du coeur à la terre. Le travail est aussi un chasse-douleur, car l'oisif grossit de moitié peine, ou il s'en créée quand il n'en a pas.

La femme, à cause de sa nature délicate et faible, ne doit pas s'appliquer la loi du travail comme à l'homme; cependant nombre de femmes, surtout depuis le commencement de la guerre, se livrent à tous les genres de travaux qui jusqu'à ce temps appartenaient aux hommes. Nous avons maintenant la femme forgeron, maçon, labeur, etc., etc. La femme qui travaille ainsi ne suit pourtant pas ses inclinations naturelles; la nécessité l'oblige souvent à ce travail industriel, et le seul désir qui la pousse vers le gain est de conserver son "home" ou de pouvoir élever ses enfants sans avoir besoin de tendre la main. Mais le plus grand travail pour la femme, le plus naturel est bien celui qui se fait dans la famille, dans le calme du foyer, dans ce nid qui contient le petit enfant. Occupée tour à tour aux soins maternels ou à façonner le coeur de ces petits êtres qui seront dans quelques années appelés à l'accomplissement de grandes choses.

De plus, le travail pour la femme met une fin aux interminables rêveries où l'on songe aux contrariétés passées, où l'imagination forge tant de fatales illusions pour l'avenir. Oui, en effet, la loi du travail est bien consolante puisqu'elle chasse le souvenir des peines, repousse l'ennui et donne de l'énergie. Ne refusons donc jamais le travail, sinon pour nous du moins pour les autres, et en pensant que c'est Dieu qui nous l'impose nous le rendrons plus agréable et plus facile.

GERTRUDE.

et les piments. Ajoutez les autres ingrédients et faites bouillir pendant deux heures.

...

Chow-Chow

Ingrédients: 2 gallons de tomates vertes; 12 oignons; 3 choux; 1 tasse de sel; 2 tasses de raifort râpé; 1 cuillérée à soupe de poivre; 1 cuillérée à soupe de moutarde; 1 cuillérée à soupe de graines de céleri; 6 tasses de sucre blanc; vinaigre.

Préparation: Coupez les tomates en tranches ainsi que les oignons et les choux. Saupoudrez de sel et laissez reposer vingt-quatre heures. Enlevez l'eau et mettez dans une casserole en porcelaine avec le raifort râpé, le sucre, le poivre, la moutarde et les graines de céleri. Couvrez le tout de bon vinaigre et faites bouillir jusqu'à ce qu'il devienne clair.

E. R.

UNE MYSTIQUE DE NOS JOURS

L'abbé Legueu, aumônier de la communauté de Saint-Charles d'Angers, a publié, avec l'autorisation de son évêque, la vie de Soeur Gertrude-Marie. Voici quelques extraits de ce livre relatifs à la France, page 333.

"Je continuais à prier après la communion; comme je priais tout particulièrement pour notre pauvre France, je vis la Sainte Humanité du Sauveur. Je ne vous dirai pas comment je la vis, car tout mon regard intérieur se fixa sur le bras gauche du Sauveur, qui se détachait de son corps et cela par une plaie horrible. Oh! il me semble encore le voir! et je frissonne encore quand j'y pense. Voici ce que Jésus m'a fait comprendre: "l'Eglise est son corps mystique; "ce bras que j'ai vu représente la "France qui est bien malade, la "France qui, par ses crimes se détache du corps de l'Eglise. Oh! s'il était donné à quelques âmes de voir la plaie que j'ai vue, ce matin, s'il leur était donné de comprendre un peu les douleurs de Jésus, comme elles prieraient et se sacrifieraient pour rattacher, pour réunir ce pauvre bras qui ne tient plus guère et qui occasionne de si grandes souffrances. Que les âmes obscures et vraiment aimantes et généreuses se multiplient dans notre pauvre France pour lui obtenir miséricorde!"

A la page 303 on lit:

"J'ai vu, dans un avenir prochain (lettre du 18 février 1907) le triomphe de l'Eglise. Oh! qu'il sera beau!... Comme il y aura des Saints!... mais, auparavant, il faut des victimes. Ce sera alors le règne du Sacré Coeur. Oh! cela m'a réjouie et me réjouira toujours. Je voudrais, pour ma part, contribuer à l'extension du règne de ce divin Coeur. Il y a longtemps que je le demande dans mes prières et dans mes communions."

Voici, ce que me dit, dimanche dernier, après la communion, le Sauveur Jésus:

"Le premier roi, le premier souverain de la France, c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes les dominations: je suis particulièrement le maître de la France. Je lui donne prospérité, grandeur et puissance au-dessus de toutes les autres nations quand elle est fidèle à écouter ma voix. J'ai choisi la France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection.

"A peine avait-elle plié sa tête sous mon joug qui est suave et léger, à peine avait-elle senti le sang de mon coeur tomber sur son coeur pour la régénérer, pour la dépouiller de sa barbarie et lui communiquer ma douceur et ma charité, qu'elle devint l'espoir de mes pontifes et, bientôt après, leur défense et leur soutien.

"Ils lui donnèrent le nom bien mérité de "Fille aînée de l'Eglise". Or, vous le savez, tout ce qu'on fait à mon Eglise, je le regarde comme fait à moi-même. Eh bien, ma fille, je le dis à l'honneur, à la gloire de votre patrie, pendant des siècles, la France a défendu, protégé mon Eglise!...

"Ma générosité n'est point épuisée pour la France; j'ai les mains pleines de grâces et de bienfaits que je voudrais répandre sur elle. Pourquoi a-t-il fallu, faut-il encore et faudra-t-il donc que je les arme de la verge de ma justice?

"Quel esprit de folle liberté a remplacé dans son coeur l'esprit de la seule liberté véritable descendue du ciel, qui est la soumission à la volonté de Dieu!



"Je vois encore, je verrai toujours dans le royaume de France, des hommes soumis à ma volonté, des hommes enflammés de charité, des hommes amis de la vérité; mais à cette heure, ma fille, le nombre en est petit.

"L'injustice marche en tête et semble être revêtue d'autorité, elle n'a pas d'obstacle; elle agit comme elle veut agir. L'impiété fait ses préparatifs pour dresser son front orgueilleux et superbe dans un temps qu'elle ne croit pas éloigné et qu'elle veut hâter de tout son pouvoir, mais en vérité, je vous le dis, l'impiété sera renversée, ses projets dissipés, ses desseins réduits à néant, à l'heure où elle les croira accomplis et exécutés pour toujours.

"France! France! combien tu es ingénieuse pour irriter et pour calmer la justice de Dieu. Si tes crimes font tomber sur toi les châtiments du ciel, ta vertu de charité criera vers le ciel: "Miséricorde et pitié, Seigneur!" Il te sera donné, ô France, de voir les jugements de ma justice irritée, dans un temps qui te sera manifesté et que tu connaîtras sans crainte d'erreur; mais tu connaîtras aussi les jugements de ma miséricorde, et tu diras: Louange et remerciements, amour et reconnaissance à Dieu à jamais dans les siècles et dans l'éternité.

"Oui, ma fille, au souffle qui sortira de ma bouche, les hommes, leurs pensées, leurs projets, leurs travaux disparaîtront comme la fumée dissipée par le vent.

"Ce qui a été pris sera rejeté, ce qui a été rejeté sera pris de nouveau. Ce qui a été aimé et estimé sera détesté et méprisé, ce qui a été méprisé et détesté sera de nouveau estimé et aimé.

"Priez pour la France, ma fille, priez beaucoup, ne cessez jamais de prier!"

L'abbé Legueu.

PIE X AVAIT PREVU LA GUERRE

L'oracle sur la France. — Mémorable conversation du Cardinal Merry Del Val.

De la Croix de Paris.

C'est Mgr l'évêque de Laval qui la relate par sa Semaine religieuse.

C'est le 19 juin, vers 11 heures du matin, que nous nous présentâmes à la demeure des archiprêtres de Saint-Pierre. L'accueil que le cardinal Merry del Val fit à Mgr l'évêque de Laval fut empreint d'une toute particulière amabilité. Il se plut à lui rappeler plusieurs incidents et souvenirs de l'inoubliable journée de la consécration des quatorze évêques français par Pie X. Le cardinal avait dans son cabinet de travail le dessin du monument qui sera prochainement élevé, dans la basilique de Saint-Pierre, à la mémoire de ce saint et glorieux Pontife; il alla le chercher et, l'étalant sous nos yeux, il nous expliqua la pensée de l'artiste et les mérites de son oeuvre. Elle réjouira sans doute la dévotion des Romains envers Pie X. Précisément, le matin même, célébrant la sainte messe dans les cryptes vaticanes sur le tombeau de saint Pierre, à quelques pas de celui de Pie X, nous en avions été les témoins édifiés. Pie X est regardé et honoré à juste titre comme un saint; n'a-t-il pas été aussi, à certaines heures, un prophète?

—Eminence, demanda Monseigneur, Pie X avait annoncé la guerre actuelle; vous-même l'avez dit à mon illustre compatriote, M. René Bazin; pensez-vous que cette conviction lui venait d'une communication surnaturelle faite à lui-même ou à quelque autre âme privilégiée ou bien était-ce, à votre avis, une simple prévision humaine?

Le cardinal fit un geste évasif qui signifiait: j'aime mieux ne pas répondre. Mais, de toute évidence, le sujet de conversation lui plaisait. La suite nous le montra.

—Pie X, commença le cardinal, a, en effet, prévu et prédit la guerre actuelle. Il m'en parla dès 1910. Bien des fois, le matin, quand je venais l'entretenir des affaires de l'Eglise, tout en dépouillant avec lui le courrier diplomatique, et spécialement quand je l'entretenais de nouvelles fâcheuses, je l'entendis me répéter: "Oui, ce que vous m'apprenez est triste, mais qu'est-ce que cela en comparaison de la grande guerre Il guerrone (1), qui vient."

Lorsque, en 1912, éclata la guerre balkanique, je lui dis:

—Très Saint Père, vos prévisions se réalisent. La voici, l'effroyable guerre que vous redoutiez tant!

—Non, non, répartit vivement le Saint-Père. Ce n'est pas celle-là. Non e questo.

Un peu plus tard, il me dit encore:

—Eminence, la grande guerre approche. Nous ne passerons pas l'année 14. Non passaremo il quattordici.

—Mais, répliquai-je, rien, absolument rien, je vous assure, n'autorise ces craintes. Toutes les chancelleries veulent la paix.

—Eminence, vous êtes trop optimiste.

Vous devinez quels pouvaient être mon trouble et mon émotion après de semblables entretiens.

Arriva le mois de juin 1914. Pendant les grandes chaleurs, les ambassadeurs quittent Rome. L'un après l'autre, ils vinrent donc prendre congé. Je le dis à Pie X.

—Aucun d'eux, Très Saint Père, n'émet de doute sur son retour ici au mois d'octobre. D'ailleurs la fin de l'année est proche; il ne serait presque plus temps de commencer une guerre.

Pie X secoua la tête d'un air incrédule et de nouveau, avec une assurance impressionnante, il me répéta:

—Eminence, nous ne passerons pas l'année 14.

[illegible]

—Le passage de l'allocution [illegible] M. le [illegible] Chauvin, doit-il être considéré comme une improvisation, une simple développement oratoire?

—Oh! non, répliqua le cardinal. Pie X avait écrit son discours tout entier, de sa main, dès la veille de l'audience. Et ce que je puis ajouter, c'est qu'après l'avoir achevé, il me fit venir. Je le trouvai radieux. Il me présenta son manuscrit, m'invitant à le lire.

—Voyez-vous quelque chose à changer? Ne craignez-vous aucune réflexion, aucune remarque de la part des ambassadeurs?

—Mais non, Très Saint Père.

Puis, un moment après:

—Très Saint Père, les journalistes voudront certainement me demander votre allocution; ils voudront la reproduire. S'ils le font de mémoire, ce n'est pas sans danger. Peut-être consentirez-vous à me confier votre texte, afin que j'en fasse prendre quatre ou cinq copies.

Le Pape accéda volontiers à ma demande.

—Eminence, dit à son tour Monseigneur, croyez-vous que ce magnifique passage qui concerne la France soit dû à une illumination d'en haut?

—Je ne sais, répondit le cardinal.

Puis il ajouta encore:

—J'ai toujours beaucoup regretté d'avoir rendu à Pie X le texte original de son discours!

Voici la partie du discours de Pie X concernant la France que nous avons reproduite ici plusieurs fois:

Que vous dirai-je à vous maintenant, chers Fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile presque dans le monde entier et qui l'ont, en grand nombre, scellée de leur sang; les prières de tant de saints qui aspirent à avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien aimés de leur patrie; la piété généreuse de tant de ses fils qui sans redouter aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique; par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les prières que Dieu met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies; mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais.

Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et où elle entendra une voix qui lui répétera: "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu?" Et sur sa réponse: "Qui êtes-vous, Seigneur?", la voix répliquera: "Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est funeste de regimber contre l'aiguillon; ton obstination t'a fait déjà tant de mal!" Et elle, frémissante et étonnée, dira: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?" Et Lui répondra: "Lève-toi et purifie-toi des souillures qui t'ont défigurée. Réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille aînée de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre!"

C'est en formulant ce voeu si doux que je vous accorde la Bénédiction apostolique, à vous, bien-aimés Fils, au clergé et au peuple de vos diocèses, aux communautés religieuses, aux chers fidèles qui ont orné de leur présence cette cérémonie, à vos parents et aux vôtres, et que cette bénédiction soit pour vous tous la source des grâces les plus choisies et des plus suaves consolations.

(1) Il guerrone, expression populaire du dialecte [illegible], qui pourrait se traduire par guerre énorme et terrible.

A LA MAISON

Les délassements

Il est des heures dans la journée et des jours dans l'année, pendant lesquels cesse pour ainsi dire la vie de ménage, si active, si occupée, pour laisser une part plus large à la vie de famille. C'est tous les jours, le soir; ce sont pendant l'année le dimanches et les fêtes.

Que de fois après souper, l'hiver au coin du feu, l'été à la fraîcheur d'un ciel pur, la jeune fille laisse échaper ce cri joyeux: La veillée! la promenade! Il semble que c'est son heure à elle. C'est que, sans y penser directement, elle va montrer un nouveau côté de son coeur, celui qu'elle aime le plus peut-être.

Elle a été utile tout le jour; elle va, le soir et les jours de fête, se montrer aimable.

Elle a travaillé toute une semaine; elle va cueillir pendant le repos du dimanche les fruits de son travail en voyant plus épanouie la figure de sa mère, moins préoccupé et plus souriant le visage de son père, à qui elle essaye de faire oublier ses inquiétudes. Oh! qu'elles sont bien nommées ces heures, les heures de délassement! L'esprit n'est plus ni tendu, ni resserré par la crainte de déplaire, d'être importun ou de manquer à des convenances quelquefois ridicules, toujours gênantes. Le coeur s'abandonne sans crainte à toute l'expression de son amour d'enfant et à toutes ses petites confidences de jeune fille.

Le corps lui-même, tout en s'occupant, n'a plus à craindre la fatigue qui résulte d'un travail moroses.

Mais ces heures ne méritent leur nom que dans la famille. Au dehors, dans les voyages, dans les parties, dans les invitations, que nous sommes loin de blâmer, on trouve du plaisir, de l'attrait, une variété qui de temps en temps semble même nécessaire; mais tout ce mouvement lasse vite: c'est une échappée qu'on a faite hors du nid; on a hâte d'y rentrer.

Au dehors on s'amuse, mais on se fatigue; dans la famille on se délasse. Au dehors, on trouve la joie qui disparaît avec ce qui la produit; dans la famille, on rencontre le bonheur qui ne s'en va que lorsqu'on le chasse.

"Science du Ménage"

CONSEILS

Pour purifier l'air, l'hiver, dans la chambre d'un bébé ou d'un malade, on verse dans une assiette quelques gouttes d'eau de Cologne et l'on y met le feu; l'alcool produit une jolie flamme et répand une délicieuse et rafraîchissante odeur dans la chambre.

...

Pour protéger le feutre du piano, on met un petit sac de camphre dans la caisse.

Pour enlever les taches d'herbe sur le linge blanc, frottez-le avec du saindoux avant de le laver.

...

Les robes en mousseline de couleur devraient toujours être lavées dans de l'eau froide, pas tiède même. Si la nuance est délicate, mettez un peu d'alun en poudre dans la dernière rincure.

DE LA MODE

La mode des robes droites a fait revivre les mantes de l'ancien temps. Elles sont extrêmement simples et faciles à faire. Pour emploi ordinaire, la fine serge, le drap soyeux, les gabardines et les popelines de laine sont les tissus recommandés. Pour jeter sur une robe légère ou comme mante du soir, elle se fait en satin, en charmeuse, en taffetas, dans les nuances de vieux rosé, bleu Nattier, violet sombre, vert pâle et canard.

...

La blouse sans col est très en faveur. Une touche de broderies de perles garnit joliment le tour du cou.

...

Les manches sont toujours en grande longueur et très ajustées. Les robes à lignes droites sont encore en grand honneur pour la saison nouvelle. Les poches sont de plus en plus volumineuses et sont de plus des accessoires très pratiques. Les cols sur ces robes prennent une importance particulière. On les reproduit en piqué, en toile, en batiste, en satin lavable ou en flanelle blanche.

...

La blouse russe, sous toutes ses formes, jouit aussi d'une grande popularité.

RECETTES

Confitures aux poires

Lavez les poires et mettez-les cuire à la vapeur, ayant soin de les bien couvrir. Une assiette en grès mise dans le vaisseau conservera le jus qui peut être ajouté au sirop. Laissez cuire jusqu'à ce qu'on puisse les piquer avec une fourchette. Faites un sirop, une demi livre de sucre pour une chopine d'eau. Mettez les fruits dans les pots quand ils seront pleins: versez le sirop chaud dessus.

...

Sauce Chili

Ingrédients: 24 tomates mûres; 4 piments verts; 4 oignons; 4 cuillerées à soupe de sel; 6 cuillerées à soupe de sucre; 1 cuillerée à soupe de clous; 1 cuillerée à soupe d'épices; 6 tasses de vinaigre; 1 cuillerée à soupe de sel de céleri.

Préparation: Coupez les tomates en tranches. Hachez fin les oignons

Pour Lire au Foyer le Dimanche

XIVe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., VI, 24-32)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Personne ne peut servir deux maîtres; car s'il aime l'un, il haïra l'autre; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs comme ils croissent; ils ne travaillent point, ils ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou, de quoi nous vêtirons-nous? Ce sont là les soins qui occupent les païens; mais pour vous, mon Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

DANS L'EGLISE ET HORS DE L'EGLISE

Quels sont les hommes qui sont dans l'Eglise?

Tous ceux qui ont reçu le saint Baptême et qui reconnaissent l'autorité religieuse du Pape. Le baptême est la porte de l'Eglise; il donne droit à tous les autres sacrements. L'obéissance au Pape est le lien qui unit les fidèles à leurs pasteurs et ceux-ci au vicaire de Jésus-Christ pour ne former qu'une même société.

Tous ceux qui sont dans l'Eglise vivent-ils de la vie de l'Eglise?

—Non. Il y a beaucoup de chrétiens qui, tout en appartenant à l'Eglise, ne vivent cependant pas de la vie divine.

Quels sont ces hommes?

1o Les pécheurs tombés en péché mortel. Ils n'ont plus la grâce qui est la vie divine de l'Eglise et dans ce malheureux état, ils ne peuvent plus ni se sanctifier ni gagner aucun mérite.

Pourtant cette âme n'est pas tout à fait morte, tant qu'elle tient encore à l'Eglise par la foi. Elle ressemble aux arbres en hiver. Ils n'ont plus ni feuilles, ni fruits, mais la sève reste dans le tronc de l'arbre; quand le soleil et les pluies du printemps l'auront fortifiée, elle produira de nouveau et des fleurs et des fruits. Ainsi en est-il du pécheur. Si le repentir et le pardon touchent cet homme, il redeviendra aussitôt un membre vivant de l'Eglise.

Quels hommes sont hors de l'Eglise?

1o **Les excommuniés**, c'est-à-dire ceux qui, à cause de grands crimes qu'ils ont commis, sont privés des biens spirituels de l'Eglise, des sacrements, de la participation aux prières et aux suffrages des fidèles, et sont séparés pour un temps de la communion de l'Eglise, jusqu'à ce qu'ils aient fait pénitence.

Ils ressemblent aux coupables que la société envoie au pénitencier, avec cette différence que si le chrétien excommunié se repent de son péché et en implore le pardon, il verra aussitôt cesser son déshonneur et pourra reprendre sa situation parmi les membres vivants de l'Eglise.

S'il persiste dans sa révolte et meurt dans ce triste état, l'Eglise ne le reconnaîtra plus pour son enfant; elle ne priera pas pour lui et ne lui donnera ni la sépulture ecclésiastique ni une place dans le cimetière catholique.

L'Eglise, en chassant ces hommes de son sein, les livre à Satan comme fit saint Paul de l'incestueux de Corinthe.

2o **Les apostats** qui, par méchanceté, volontairement renient la foi de leur baptême et se séparent publiquement de l'Eglise.

3o **Les hérétiques et les schismatiques** qui nient avec opiniâtreté quelques points de la doctrine catholique, ou refusent de reconnaître le Pape comme chef spirituel des chrétiens.

4o. Enfin tous **les infidèles** qui n'ont pas reçu le bptême sont **apparemment** hors de l'Eglise.

—Pourquoi dites-vous que les infidèles sont **apparemment** hors de l'Eglise?

—Parce que ces hommes peuvent intérieurement appartenir à l'âme de l'Eglise, bien qu'ils ne fassent pas partie du corps visible et extérieur de cette Eglise.

Expliquons cela.

L'Eglise se compose de tous ceux qui ayant été baptisés, reconnaissent son autorité et vivent dans son sein.

C'est ce que l'on nomme **le corps de l'Eglise**. Les catholiques seuls forment ce corps visible et extérieur.

Mais il y a en outre **l'âme de l'Eglise** qui, intérieure et invisible, lui donne la vie surnaturelle.

Cette âme de l'Eglise, c'est le Christ Notre-Seigneur qui vit et opère dans l'Eglise.

Or dans l'infidélité, au sein de l'hérésie et du schisme, il y a des âmes "qui sont dans une **invincible bonne foi**, qui aiment sincèrement la vérité, qui se feraient "certainement catholiques si elles "se savaient dans l'erreur. Si ces "âmes droites observent de leur "mieux ce qu'elles croient être la volonté de Dieu, si elles évitent "le mal de tout leur pouvoir, elles "appartiennent, sans le savoir, "non pas au corps, il est vrai, mai "à l'âme de l'Eglise, c'est-à-dire "à Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Quelles sont ces âmes?

Leur nombre est-il considérable?

C'est le secret de Dieu.

A propos des protestants

—Tous les protestants sont-ils des hérétiques et par conséquent hors de l'Eglise?

—Tous ceux qui sont **volontairement** protestants, oui.

Tous ceux qui le sont **involontairement** et sans le savoir, non.

Que voulez-vous dire par là?

—L'hérésie est une négation volontaire et opiniâtre d'une vérité de foi.

Pour être hérétique, il faut donc d'abord connaître ce que l'Eglise enseigne, puis le nier avec opiniâtreté.

—C'est ce que firent les chefs du protestantisme: Luther, Calvin, Henri VIII et Elizabeth. L'Eglise leur dit anathème et les retrancha de son sein comme hérétiques, ainsi que tous les catholiques lâches et apostats qui suivirent leur exemple.

Mais les descendants de ces hommes sont-ils dans les mêmes conditions?

Connaissent-ils suffisamment l'enseignement de l'Eglise pour le rejeter avec opiniâtreté? Sont-ils par conséquent des hérétiques positifs?

Pour un bon nombre, il est permis d'en douter.

Les préjugés de naissance et d'éducation, la difficulté pour eux de savoir au juste ce que l'Eglise enseigne, l'éloignement des centres catholiques et l'impossibilité de connaître de vive voix ou par des livres les dogmes de la foi, mais surtout les fausses représentations, les calomnies que les prédicants, par ignorance ou par malice, ne cessent d'accumuler contre l'Eglise, forment autant d'obstacles qui empêchent ces hommes de devenir catholiques et par conséquent diminuent leur culpabilité personnelle.

Ces protestants **de bonne foi** qui suivent de leur mieux les quelques rayons de vérité conservés au sein de l'erreur et pratiquent le bien, au meilleur de leur connaissance, n'ont du protestantisme que le nom.

En réalité ce sont des catholiques sans le savoir.

—Mais hélas! que d'autres ont toutes les facilités possibles pour connaître la **seule religion qui sauve, l'Eglise catholique**, et ne veulent pas en profiter!

L'orgueil national, la satisfaction d'avoir une croyance commode, la crainte secrète d'obligations gênantes pour de vieilles habitudes de bien-être et de confort, le respect humain, la peur des sacrifices que la conversion entraînerait, n'empêchent-ils pas nombre de protestants de chercher sérieusement la vérité?

Ces hommes-là ne ferment-ils pas volontairement les yeux pour ne pas voir?

Ne se bouchent-ils pas les oreilles pour ne pas entendre?

Peuvent-ils plaider ignorance ou bonne foi?

Ceux d'entre eux qui sont réellement de bonne foi, en présence de l'Eglise catholique enseignant et agissant, conçoivent d'abord des doutes, ils examinent, ils prient et toujours finissent par se convertir.

"Une ignorance involontaire ne vous sera pas imputée, à faute, disait saint Augustin aux hérétiques de son temps, mais il en sera tout autrement de la négligence que vous aurez mise à apprendre ce que vous ignorez."

Situation religieuse des protestants de bonne foi

Si la **bonne foi** peut sauver les hérétiques, leur sort, dans ce cas, depuis trois siècles surtout, est digne de pitié, car ils ne peuvent pas puiser aux sources de grâce qui sont ouvertes aux enfants de l'Eglise catholique.

"Les vérités du christianisme ne leur sont plus annoncées dans leur pureté et leur intégrité divine. Ils ne les connaissent que confuses et défigurées.

"Ils n'ont pas les touchantes cérémonies du culte catholique pour élever leurs coeurs vers le ciel.

"L'auguste sacrifice de la messe n'est pas offert sur leurs autels; ils ne sont pas nourris du corps et du sang divin.

"Lorsqu'ils tombent dans le péché mortel, ils n'ont pas le sacrement de pénitence pour se relever.

"Au moment de la mort, ils sont privés de la consolation que les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie joints à celui de l'Extrême-Onction, procurent aux enfants de la sainte Eglise.

"Tout comme le catholique qui, dans ce moment suprême, n'a pas l'occasion de se confesser, ils n'ont d'autre ressource que la contrition parfaite, qui suppose une plus grande grâce et qui est par suite plus rare que la contrition imparfaite requise par le sacrement de pénitence, pour obtenir la rémission des péchés qui peuvent charger leur conscience."

Voilà la triste situation des protestants de **bonne foi**.

Ajoutons encore que les protestants de **bonne foi**, n'ont plus les liens si forts et si consolants pour le coeur qui unissent les catholiques de la terre avec leurs parents et amis du purgatoire et les saints au ciel.

Cette communion de sympathie, de prières offertes, de bienfaits obtenus, la froide, cruelle et désespérante hérésie du protestantisme l'a brisée.

Elle nie le purgatoire, elle nie les rapports intimes entre les vivants et les morts — elle nie la prière pour ceux qui nous ont quittés; elle nie l'élan du coeur, le sentiment intime qui nous porte à chercher au ciel des protecteurs et des amis, elle ne veut admettre aucune relation possible entre les chrétiens luttant sur la terre et les saints triomphants dans le paradis.

Elle nie surtout la dévotion si douce, si consolante, si remplie d'espérance qui porte les catholiques à considérer la Vierge Marie comme leur Mère, leur Protectrice, leur Avocate dans les choses du salut.

Pas d'hommages à la Mère du Christ!

Pas de prières à la Mère des hommes!

Pas de refuge auprès d'elle pour le malheureux qui n'a plus d'amis sur la terre, pour le pécheur qui se sent écrasé sous le poids de ses iniquités.

Oh oui! que le sort du protestant de bonne foi est à plaindre!

Seul, en face du devoir à remplir, sans le secours extérieur des sacrements, sans amis et sans patrons au ciel, seul en face des tentations et des dangers de la vie, il lui faut se tenir debout, et se frayer ainsi un chemin vers le ciel! Encore une fois comparé à la situation du catholique, que son sort est à plaindre!

CONVERSIONS CATHOLIQUES ET RECRUTEMENT PROTESTANT

Pourquoi les catholiques se font protestants

De temps à autre les journaux protestants annoncent avec fracas la conversion de tel ou tel catholique au protestantisme, et les ministres, dans leurs synodes annuels, se félicitent de ces adhésions à leur système religieux. Leur joie surtout est au comble quand un malheureux prêtre demande d'être admis dans la religion de Luther ou de Henri VIII.

Oh! la bonne aubaine! et comme on se réjouit dans le bercail protestant de recueillir cette épave du catholicisme!

Mais quels motifs poussent donc des catholiques à prendre une décision si grave dons ses conséquences?

Un changement de religion engage les intérêts éternels de l'âme et modifie profondément les relations d'un homme vis-à-vis de son Dieu. Il ne doit donc se faire qu'après mûre réflexion et seulement en face d'une conviction qui ne laisse place ni à l'hésitation ni au doute.

* * *

Quand un homme au coeur droit, aidé par la grâce de Dieu, voit briller à ses yeux la lumière de la vérité, qu'il comprend la nécessité de faire la volonté divine et d'embrasser, pour sauver son âme, la religion qu'il sait être la seule véritable; alors il doit obéir à sa conscience, quelques sacrifices qu'il faille accepter.

C'est le spectacle édifiant que nombre de protestants convertis nous ont donné et nous donnent encore souvent.

Amenés à l'Eglise catholique par des études longues et sérieuses, par des prières surtout et par la force des bons exemples, ces hommes ont généreusement quitté famille et amis, encouru la persécution de leurs parents et de leurs proches, parfois même abandonné des positions lucratives, sachant bien qu'en devenant catholiques, ils se trouveraient soudain en face de la gêne, sinon du dénûment le plus complet. Rien ne les a fait hésiter.

Pour accomplir des sacrifices aussi héroïques, il faut, certes, être bien convaincu de la vérité de la religion et de la nécessité de l'embrasser.

Comment et pourquoi on se fait protestant

Voit-on rien de semblable chez les hommes qui passent du catholicisme au protestantisme?

Leur changement de religion est-il le résultat de longues recherches et de ferventes prières pour découvrir la vérité?

Sont-ils bien convaincus qu'il leur faut quitter l'Eglise pour s'affilier à l'une ou l'autre des sectes protestantes, s'ils veulent assurer le salut de leur âme?

Enfin, en transportant leur allégeance religieuse au protestantisme, marchent-ils à une vie de misère et de sacrifices, de contradictions et de privations de toutes sortes? ou du moins sont-ils attirés par le désir d'une perfection plus relevée?

Parmi les prétendus convertis de votre connaissance, cherchez donc un seul homme qui se soit trouvé dans ces conditions-là! Vous ne le trouverez pas.

Sans prétendre entrer dans le secret des consciences, ne sait-on pas que, la plupart du temps, les motifs qui poussent des catholiques à se faire protestants, ne sont rien moins qu'honorables et qu'il est impossible de les avouer?

D'aucuns, après avoir eu quelques difficultés avec leur curé, par dépit et pour satisfaire leurs rancunes, abandonnent l'Eglise et passent au protestantisme.

Les malheureux! dans un moment de mauvaise humeur, ils renient la foi de leur baptême et renoncent à leur place au ciel, et tout cela, pour se venger d'un prêtre dont ils croient avoir à se plaindre.

Comme si la religion de Notre-Seigneur et tous ses enseignements tenaient à la conduite d'un prêtre!

Comme si le fait de se mettre sur une route qui, pour eux du moins, les mènera à la damnation, était le tourment le plus cruel qu'ils puissent infliger à l'âme de ce prêtre qu'ils détestent.

Ils ont raison en un sens.

Rien, en effet, n'est plus pénible pour l'âme d'un prêtre, que de voir des catholiques abandonner la véritable Eglise, pour se jeter dans l'erreur avec leur femme et leurs petits enfants. Rien ne saurait lui faire plus de peine au coeur!

Mais, en définitive, sur qui retombera la responsabilité d'une telle apostasie?

Même en supposant chez ce prêtre un manque de prudence ou de douceur, même en admettant des injustices regrettables, un catholique, à cause de ces misères humaines, est-il donc justifiable de s'en prendre à Dieu et de lui faire l'insulte la plus grave, en reniant sa religion?

D'autres deviennent protestants, parce que les lois de l'Eglise gênent leurs passions ou refusent de sanctionner des affections qui, d'après sa discipline, ne sauraient être légitimes. Dans ce cas, c'est le coeur en révolte qui parle, c'est lui et nullement la tête qui commande le changement de religion.

D'autres enfin, espèrent ainsi échapper à la misère ou s'assurer des positions plus lucratives. Mais chez tous ces hommes, vous chercheriez en vain les traces d'une conviction profonde et inébranlable, le désir d'une vie meilleure, d'une perfection plus grande, de moyens de salut plus abondants: ce n'est certainement pas là ce qu'ils vont demander au protestantisme.

Donc, en résumé, trop souvent une question d'argent ou de revanche, une question d'intérêt personnel, parfois aussi une question de femme, voilà ce que nous trouvons au fond de ces conversions prétendues au protestantisme.

Prêtres catholiques et ministres protestants

Jamais, au grand jamais, un prêtre catholique ne consentirait à admettre dans l'Eglise des hommes poussés par de tels motifs et se présentant dans de pareilles conditions. Jamais il ne les inscrivait sur le rôle des catholiques. Mais trop souvent, des ministres protestants sont alors, ou moins scrupuleux, ou moins fiers.

A peine, dans une paroisse quelconque, des hommes entraînés par leurs passions sont-ils en difficulté avec l'autorité ecclésiastique, que les Révérends arrivent de toutes parts pour attiser les haines, envenimer les querelles et encourager à la révolte. Ils se tiennent là, les bras ouverts, la joie dans le coeur, tout prêts à accueillir au sein de leur communion, des hommes hier encore catholiques, mais qui aujourd'hui, par mauvaise humeur ou esprit de vengeance, songent à se faire protestants!

Ed. Hamon, S.J.

"Misères Humaines."

L'HISTOIRE ACADIENNE

de M. l'abbé Lionel Groulx

La bibliothèque acadienne vient de s'enrichir d'une précieuse brochure contenant la conférence donnée par M. l'abbé Lionel Groulx, au Monument National, le 30 mai dernier: "l'Histoire Acadienne". Comme tous les écrits de ce talentueux professeur de Laval, ce nouveau travail historique ne saurait manquer d'intéresser les vrais patriotes; car si le passé acadien ne fut pas étroitement lié au nôtre, il en est autrement aujourd'hui.

L'Histoire Acadienne nous reporte aux commencements de ce petit peuple qui vécut si longtemps isolé, entre la France et nous, qui subit, un peu à cause de nous, une écrasante tutelle, puis l'inhumaine dispersion de 1755. Et cette histoire s'achève par une perspective de renaissance sociale.

L'Histoire Acadienne est une brochure de 32 pages, illustrée d'une carte de l'ancienne Acadie et d'une fort jolie gravure représentant l'immortelle héroïne de Longfellow, Evangéline, symbole du peuple exilé.

En vente au Secrétariat de l Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, aux bureaux du **Devoir**, 43, rue Saint-Vincent, et de la **Revue Acadienne**, 1918, rue Saint-Denis, ainsi que chez tous les libraires, 10 sous, **franco** 11 sous. Prix spéciaux pour commande de 100 exemplaires.

Soulage de l'asthme à peu de frais. — Des milliers de piastres sont dépensés pour se guérir de l'asthme et pratiquement toujours en vain. Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme, outre du bénéfice qu'il assure, coûte peu et est ainsi à la portée de tous. C'est le remède national contre l'asthme et loin d'être une préparation quelconque et douteuse. Votre marchand vous le vendra.

Autour de la Ferme

CES CHARDONS JAUNES!

On entend dire cette année: "Mais ces chardons jaunes, ils sont indétruisables".

Mais qu'avez-vous fait pour les détruire? Ce n'est pas en vous promenant en auto avec votre famille que votre ouvrage va se faire. Laisser à des employés le soins de faire un travail aussi nécessaire et important, ce n'est pas prudent. Aussi voyez-vous, cet automne, dans certains champs et dans certains jardins les chardons régner en maitres. Ces champs que vous appelez votre culture sarclée ne sont pas de beaux spécimens de ce genre de culture.

Que faut-il donc faire?

D'abord dans les cultures sarclées bien faites, comme dans celle du blé d'Inde, la herse joue le plus grand rôle. Il vous faut absolument sarcler, surtout si vous avez oublié qu'on ne doit pas choisir le terrain le plus sale pour ce genre de culture.

Que faut-il faire encore?

Que le plus vite vous ferez votre labour, meilleur il sera. Le guéret d'été n'a pas beaucoup d'autres avantages. On voit cet été des gens couper leur grain et faire suivre leur lieuse par la charrue. Ils ont parfaitement raison. Cette saison-ci est la plus favorable à la destruction de cette herbe si nuisible. Mais tous les cultivateurs n'ont pas d'engin à la vapeur ou à l'essence pour faire ce travail. Servez-vous alors du cultivateur.

Il est inutile au printemps de remuer la terre fraiche pour détruire les racines de chardon; elles sont alors aussi vivaces qu'elles peuvent jamais l'être et c'est la saison la plus propice à leur développement. Si vous faites vos labours tard l'automne, les rigueurs de l'hiver ne feront rien aux racines et le beau soleil du printemps les trouvera toutes prêtes à faire leurs tiges. La racine qui a produit une tige de chardon est actuellement dans son plus mauvais état, bien qu'elle ne soit pas morte. Exposez-la au soleil d'août ou septembre par un bon labour et vous lui aurez enlevé beaucoup de sa vivacité. C'est sur ce principe qu'on se base pour compter parmi les manières de détruire les herbes mauvaises la culture du seigle d'automne.

Qu'avez-vous fait ce printemps pour préparer votre terrain à seigle pour cet automne?

Vous avez choisi votre terre la plus remplie de folle avoine, de chardons de toute espèce, pieds de corbeau, moutarde, herbe à la violette, etc., etc. Vous vous êtes dit: "Je vais détruire ces mauvaises herbes". Ce n'était pas présomption que d'espérer que tout ce travail serait efficace, qu'il ne vous coûterait pas d'argent, qu'il vous donnerait un revenu immédiat tout en nettoyant votre terre. La folle avoine se détruit en la faisant pousser. Vous l'avez labourée et lui avez ajouté une petite semence d'avoine ordinaire. Ça vous a bien coûté $2.50 à $3.00 l'acre. Pour faire périr les petites semences de moutarde, d'herbe à la violette, vous avez dû herser une fois ou deux. Tout en détruisant ces herbes nuisibles, vous n'avez fait aucun dommage à votre avoine. En juillet vous avez coupé ce grain vert pour vous faire un fourrage de première qualité. C'était encore la destruction d'une récolte de folle avoine qui ne salira pas votre terre.

Voici maintenant la semence du seigle.

Quelques-uns le sèment sans labourer la terre. Ce peut être être très bon pour faire une récolte, mais ce n'est pas à mon avis le meilleur moyen de nettoyer la terre. Je suppose donc que vous labourez en août ou septembre; c'est le temps propice de faire la guerre au chardon, de le détruire facilement. Vous semez votre seigle de 1 à 2 minots. Ce travail d'été vous sera payé dès cet automne. Jusqu'aux neiges vous aurez un excellent pâturage pour vos vaches à lait. Au printemps prochain vous verrez de bonne heure votre terrain se couvrir de verdure et vous serez dans l'espoir d'une belle récolte de foin ou de grain. Si vous constatez que votre champ pousse encore de la folle avoine, il vaudra mieux faire du foin en coupant en vert afin d'éviter que l'avoine ne laisse tomber une nouvelle semence. Si au contraire votre seigle est net, faites une récolte de grain. Le seigle vaut d'ordinaire le prix du blé. Puis labourez aussi à bonne heure que vous pourrez afin de porter un dernier coup à vos chardons jaunes.

Votre terrain sera nettoyé et bien nettoyé par un travail qui au lieu de vous coûter cher comme le guéret d'été vous aura payé toutes vos dépenses.

N.-C. JUTRAS, ptre.

D'UN INTERET GENERAL

Si le Comptoir Agricole, en tant que coopérative, n'intéressait que ses actionnaires, si eux seuls avaient intérêt à l'encourager de leur clientèle, à lui aider à grandir, à soustraire la vente du grain produit par les fermiers français à l'emprise anglaise, nous ne reviendrions pas avec autant de ténacité à ce sujet. Son champ d'action devra être plus vaste, car il vise à rendre d'importants services à nos cultivateurs, actionnaires ou non. Immédiatement deux questions viennent à l'esprit du fermier:

1o—Quels services le Comptoir Agricole peut-il rendre à la classe agricole?

2o—Comment, en retour les cultivateurs peuvent-ils aider le Comptoir Agricole à se mettre en mesure de leur rendre ces services?

Entre nous, admettons que nos cultivateurs de langue française ne profitent pas de tous les moyens de renseignements et d'organisation agricole mis à leur disposition par les ministères de l'agriculture fédéral ou provincial: collèges agricoles, fermes de démonstration, sociétés d'agriculture, représentants de districts, clubs d'enfants, conférences agricoles, cours locaux d'agriculture, convention de cultivateurs, bibliothèques agricoles, bulletins agricoles. Afin de remédier à cela le Comptoir Agricole travaille et travaillera à obtenir du ministère de l'agriculture pour les centres français tous ces services gratuits auxquels les nôtres ont droit. Il en est de cela comme de tout autre mouvement: s'il n'y a pas d'initiateurs, cela ne va pas; personne n'ose faire les premières démarches, donner le branle, et la communauté perd des bénéfices qui ne lui auraient rien coûté. S'il y a des services que le ministère de l'agriculture peut rendre à nos fermiers, pourvu que nous le voulions et le demandions, il en est d'autres qu'il ne peut nous rendre et que nous devons nous rendre à nous par l'intermédiaire d'une association faite des nôtres. C'est l'organisation agricole particulière à chaque localité, ici, un élevateur coopératif, là, une fromagerie coopérative, etc.

Il n'est pas nécessaire d'y regarder à plusieurs reprises pour se rendre compte que le succès d'une institution telle que le Comptoir Agricole est intimement lié aux succès de la classe agricole. Il ne peut parvenir à son but, traduire ses visées en faits, faire profiter les cultivateurs de tous les services gratuits qu'offre le ministère de l'agriculture, établir élévateurs coopératifs, fromageries coopératives, sans par le fait même semer dans nos campagnes des forces économiques nationales. Qu'on retourne sincèrement la question sous toutes ses faces; l'on devra s'avouer que l'intérêt bien entendu, intérêt particulier et intérêt national, nous commande d'encourager une institution française et coopérative comme le Comptoir Agricole.

Mais comment?

Vous vendez un char de grain. A toute compagnie vous donnerez une commission de $10.00. Pourquoi ne pas donner la préférence à une compagnie française? Cela n'est-il pas juste et raisonnable? Vous n'y perdrez pas un sou et vous aurez un aussi bon service que n'importe où ailleurs. De plus vous aurez la légitime satisfaction d'avoir contribué à rendre votre race économiquement plus forte.

PRIX FIXES: Y A-T-IL AVANTAGE OU NON?

Le monde n'est que rumeur de prix fixes, de mise à ration, de prohibition de tel et tel aliment. Fait assez étonnant, mais qu'il faut bien noter, tous ces projets de prix fixe de tel et tel aliment n'atteignent que ceux produits par le fermier, mais rien de ce qu'il doit acheter.

Dans la Grande-Bretagne, note un journal agricole, un homme ne peut aujourd'hui vendre un cheval sans auparavant obtenir un permis du gouvernement; l'état a défini très catégoriquement de quelle façon l'agriculteur anglais pourra disposer de son foin et de sa paille; on lui demande de convertir 3,000,000 d'acres de pâturage en champ de blé, mais on se garde bien de lui assurer la main d'oeuvre et les instruments aratoires nécessaires à la culture de ces terres.

Voilà qui est déjà assez raide. Il y a plus, nous apprend le **Irish Homestead.** La lourde main du gouvernement anglais se posera bientôt sur l'industrie laitière, particulièrement en tant qu'elle a trait à la production du beurre. Les coopératives irlandaises qui ont tant peiné et dépensé pour assurer un peu partout la construction de beurreries se verront dans la dure nécessité, de par un ordre du gouvernement, de les laisser improductives: il y a menace de disette de lait et le gouvernement va décréter que tout le lait sera consommé immédiatement et sous sa forme première. C'est à se demander, écrit une autre revue agricole anglaise, si l'établissement d'un prix fixe ne comporte pas en soi un mal plus grand que celui auquel on veut remédier. Le prix fixe fut chose commune au moyen-âge, mais l'expérience apprit aux hommes que ce n'était point mesure profitable et il tomba graduellement en desuétude. Déjà le gouvernement anglais a pu se rendre compte du danger de l'établissement d'un prix fixe. A peine avait-il fixé le prix du lait à un miximum tel que l'industrie laitière n'y trouvait plus de profit qu'on vit les fermiers anglais cesser de s'y adonner et l'approvisionnement de lait en Grande-Bretagne faire défaut. Ce qui est advenu de l'industrie laitière adviendra de toute autre industrie agricole si le gouvernement établit de ces produits agricoles un prix de vente tel que le fermier n'y trouve aucun profit.

Plutôt que d'établir un prix fixe, l'Etat ferait mille fois mieux de faire une chasse sans pitié à tous ces vampires d'intermédiaires et de spéculateurs qui s'interposent entre le producteur et le consommateur et s'amassent d'iniques fortunes en provoquant par leurs manipulations une surenchère de tous les produits.

M. ROGERS PREMIER MINISTRE?

Ottawa, 25. — Il y a une rumeur bien renversante qui court en ville ce matin. Est-elle fondée où ne l'est-elle pas, il serait bien difficile de le dire; mais toujours est-il, qu'on dit ce matin dans des milieux qui paraissent bien renseignés aux courants de notre chère politique fédérale, que Sir Robert Borden, qui vient de donner un croc-en-jambe à son ami Bob Rogers, serait à son tour supplanté par M. Rogers qui deviendrait le premier ministre du Canada et le chef du Cabinet strictement de parti.

On dit pour donner plus corps à cette rumeur que M. Rogers a toujours su se garder un grand nombre d'amis dans le cabinet et chez les ministériels, tandis que M. Borden, monté au pouvoir sans le savoir, au moment où le parti parlait sérieusement de s'en débarrasser comme chef, fut toujours un corps-mort au ministère et au parti. On laisse aussi entendre que le choix de M. Rogers serait très précieux parce qu'il est beaucoup plus habile à l'organisation des élections; ce qui n'est certainement pas un facteur à dédaigner par le temps qui court, à la veille d'élections qui devront avoir une portée si importante sur la vie des partis et celle du pays. La cause de ce changement serait l'acharnement de M. Borden à former un cabinet de coalition dont personne ne veut.

Opinion du R. P. Vaughan

Londres, 25. — Le Rév. Père Vaughan, S.J., a déclaré qu'on lui demandait ce qu'il pensait de la note Papale. Il croit que le Pape a tellement travaillé en vue de la paix internationale qu'il lui appartient de la donner, mais qu'il ne comprend pas pleinement que les Alliés ne puissent accepter des conditions de paix qu'ils n'auront pas dictées à leurs ennemis. Nous ne pouvons faire une paix qui ne serait qu'une neutralité armée tant que l'ennemi ne serait pas prêt à se lancer à nouveau sur nous.

Quand nous considérons la Pologne, l'Arménie, la Serbie, la Belgique et la France, quand nous songeons à ce que deviendrait notre Ile si l'enemi pouvait vaincre l'Anglais, nous ne pouvons accepter des conditions de paix.

Nous ne pouvons remettre l'épée au fourreau avant d'avoir écrasé le militarisme prussien, avant d'avoir déclaré le drapeau de la culture et de la barbarie. Quoique le Saint Père n'ait pas atteint so profond désir de paix, dit le Père, il peut toujours se consoler en voyant que sa note a forcé le monde entier à penser à la paix, à désirer la paix et à concerter leurs esprits sur les conditions qui pourraient amener la paix.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$8.50	$9.00
Bon	$8.00	$8.50
Ordinaire	$7.00	$8.00
Taures.—		
Choix	$8.00	$8.50
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.50	$7.00
Vaches.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$6.00	$6.50
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	[illegible]	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$10.00	$11.00
Bon	$7.00	$8.00
"Feeders".—		
Choix	$7.00	$7.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.25	$6.75
Ordinaire	$5.75	$6.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$15.75	$16.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$6.50
Truies	$8.00	$9.00
Moutons.—		
Agneaux	$9.50	$10.50
De choix	$8.00	$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.37
Beurre—	
Crémerie	.38
De ferme	.32
Saindoux—	
Tierçons	.25½
Seau, 20 livres	$5.40
Baril, 50 livres	$12.38
Viandes—	
Boeuf	12½ à .13
Veau	14½
Mouton	.20
Porc	.24
Bacon. Flanc	.34
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.00
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$34
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
ranulé. Extra	$9.95

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba. Nouvelles	$1.25 à $1.50
Betteraves. La livre	.05
Oignons. La livre	.03
Choux. Nouveaux	.02½ à .03
Carottes. La livre	.05
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02½
Poisson—	
Saumon gelé	.15
Brochet	.11
Poisson blanc du lac Winnipeg	.12
Foin—	
"Timothy" No 1	$18
"Timothy" No 2	$16
"Red Top" No 1	$13
"Red Top" No 2	$11
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.00
Lakewood	$5.87½
Harvest Queen	$5.75
Médora	$5.30
XXXX	$3.45
Western Canada	
Purity	$6.00
Medallion	$5.87½
Three Stars	$5.75
Maitland	$5.65
Ogilvie	
Royal Household	$6.00
Glenora	$5.87½
Centennial	$5.65
Manitoba	$5.45
Whole Wheat	$5.45

Cote du Grain

Mardi soir, le 28 août 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord	240				
No 2 Nord	238	—			
No 3 Nord	233½	Spécial			
No 4 Nord	222	222			
No 5 Nord	197	197			
No 6 Nord	171	171			
Fourrage	150				
AVOINE					
2 C. W.	62⅞				
3 C. W.	61⅜				
Extra 1 four	61⅜				
No 1 four	59⅜				
No 2 four	58⅝				
Rejeté					
ORGE					
No 3	118				
No 4	114				
Rejeté	110				
Fourrage	110				
LIN					
1 N. W. C.	349				
2 C. W.	340				
3 C. W.	330				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai		62⅝	328	
Octobre	214	62⅜	344	115
Décembre		58⅝	342	

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINTE-ROSE DU LAC

District de De Lamennais

On parle de différentes places, ici et là, et chacun vante son village...

OAK LAKE

Suis-je bienvenu?

MM. Athanase Lavoie, marchand et maître-chantre, et le Dr Roy, de Dunrea, Man., étaient en visite chez M. le curé Decoene, dimanche dernier.

NOTRE DAME DE LOURDES

DELORAINE

COUVENT SAINT NORBERT

Joséphine Pelland, 16 ans. Grade IX.

Couvent de Saint-Norbert, Man., 27 août 1917.

Le Retour au Pensionnat

Le Retour au Pensionnat

Isabelle Magné, 15 ans. Grade XI.

Couvent de Saint-Norbert, Man., 23 août 1917.

Le Retour au Pensionnat

A mon arrivée, je fus heureuse de saluer notre nouvelle Soeur Supérieure, la Révérende Soeur Ritchot, ma bonne tante Soeur Bélanger et toutes nos dévouées Maîtresses. Quelle joie de retrouver mes chères petites compagnes!

Geneviève Bélanger, 14 ans. Grade VIII.

Le Retour au Pensionnat

Denise Frigon, 13 ans. Grade VII.

GRAND VITAL

M. Louis Lepine, inspecteur des Terres fédérales, étant en congé, est parti pour une dizaine de jours en voyage dans l'Ouest.

SAINT-LAZARE



M. l'abbé Lee, curé de Saint-Edouard, Winnipeg, vient d'être nommé par Mgr Sinnott curé de Saint-Charles.

LORD GREY GRAVEMENT MALADE

Ottawa, 24. — On attend d'un moment à l'autre l'annonce de la mort de Lord Grey qui fut Gouverneur Général du Canada de 1904 à 1911. Lord Grey est malade depuis plusieurs mois; il faiblit très rapidement, depuis quelques heures surtout, et la fin ne saurait tarder. Il est âgé de 66 ans.

L'AGRICULTURE ET LA CONSCRIPTION

CECI TUERAIT CELA

Par l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture

L'honorable Caron, ministre de l'agriculture, Québec, a publié dans le **Post**, de New-York, la vigoureuse exposition qui suit des dangers économiques que la conscription fera courir au pays.

Monsieur l'Editeur,
"Evening Post",
New-York.

Il se poursuit actuellement, et jusque dans la presse américaine, toute une campagne de blâme et de dénigrement contre la province de Québec. On reproche amèrement aux Canadiens-français de ne pas avoir suffisamment d'enthousiasme pour le service militaire, et l'on déplore ce que l'on appelle le petit nombre des enrôlements dans le Québec.

Me serait-il permis de signaler à vos lecteurs l'une des nombreuses causes qui expliquent l'état de choses que l'on reproche à ma province, et qui justifient la cessation notable de l'enrôlement volontaire, non seulement dans le Québec, mais dans le Dominion tout entier?

Il convient d'abord de dire que la province de Québec a fourni, volontairement, au delà de 20,000 des siens pour la cause des Alliés, ce qui parait très suffisant, si l'on tient compte du milieu, de la mentalité de la population et des travaux agricoles auxquels se livre la majorité de ses habitants.

On pourrait faire une assez longue liste des causes nombreuses qui ont nui au recrutement volontaire dans le Québec. Celles-ci ont déjà été énumérées, elles sont parfaitement connues et il serait inutile d'y revenir dans le cadre de cette lettre. Qu'il me suffise de dire que l'ensemble de toutes ces raisons justifie amplement la répugnance partielle du groupe canadien-français de Québec, pour l'organisation militaire telle que constituée et poursuivie à Ottawa.

Si l'on tient compte du mauvais vouloir, des dispositions hostiles, des injustices manifestes et du mépris marqué dont les Canadiens-français ont eu à souffrir, au début même du mouvement d'enrôlement volontaire, on peut dire que le chiffre de ces enrôlements parmi les nôtres constitue le plus beau témoignage de loyauté, de tolérance et de dévouement à la couronne britannique qu'une race puisse donner, malgré l'éloignement systématique dans lequel certaines autorités l'ont tenue, afin de l'isoler et de se donner un prétexte pour la blâmer plus tard.

Laissant cependant toutes ces considérations de côté, il reste un point important de la question d'enrôlement que je voudrais soumettre à vos lecteurs. C'est celui qui touche à la situation agricole.

L'agriculture est l'industrie maîtresse et fondamentale de la province de Québec. La population rurale, plus nombreuse, proportionnellement, que dans les autres provinces, s'est de tout temps livrée exclusivement à l'agriculture. De père en fils, depuis de nombreuses générations, on se transmet le sol ancestral sur lequel les enfants continuent l'oeuvre agricole de leurs devanciers. L'expansion de la race s'est aussi portée vers l'agriculture aux dépens du domaine forestier qu'on a défriché et que l'on défriche encore activement, pour des fins d'agrandissement agricole.

C'est dire que la population canadienne-française a poussé de profondes racines dans ce sol qu'elle cultive depuis plusieurs centaines d'années. Il lui est conséquemment plus difficile qu'à l'ouvrier des centres manufacturiers d'Ontario de rompre des liens et des habitudes formés depuis si longtemps et par conséquent de sacrifier les intérêts agricoles, qui constituent tout son avoir, et qui seraient considérablement affectés par l'abandon d'une partie des bras nécessaires à son exploitation.

Il s'ensuit donc que le recrutement militaire, après avoir épuisé le nombre assez restreint des habitants disponibles dans les villes, peut difficilement se continuer dans la population rurale, sans déranger profondément l'ordre de choses établi et aussi nuire considérablement à la production agricole, plus importante, à l'heure actuelle, que le recrutement des soldats.

Le résultat du conflit,—les plus hautes autorités l'ont proclamé, dès le début,—dépendra surtout de la production alimentaire. La guerre prendra fin par la famine; et le pays le plus profondément atteint devra céder.

Nous sommes rendus à cette phase de la situation. Ce ne sont pas les soldats qui manquent. Les Alliés en ont deux millions de plus que leurs ennemis. On admet qu'en Angleterre on pourrait facilement enrôler encore un million et demi de soldats. La participation des Etats-Unis assure aux Alliés au moins un million de reproduction. Le dictateur des vivres a envoyé travailler aux champs ou sur des crues nouvelles, dans le cours de centaines de machines, achetées spécialement pour activer la sur- l'année.

Par contre, on se préoccupe partout de la question alimentaire. La production agricole mondiale ne suffit plus aux besoins. On a épuisé toutes les réserves et l'on se voit en face d'un déficit sérieux qu'il semble impossible de combler à même la production agricole normale. C'est le problème dont se préoccupent, avec anxiété, tous les hommes d'état anglais les plus autorisés, à commencer par M. Lloyd-George. Et c'est à cette fin que le gouvernement anglais a entrepris et pousse de toutes ses forces cette campagne de surproduction agricole, pour laquelle il a organisé un système d'enrôlement spécial, et où il utilise tous les soldats qui ne sont pas au front, lesquels on fait travailler. Lord Rhondda, vient de déclarer "qu'à cette phase, la puissance des ressources en nourriture est égale à celle des ressources en hommes et que la solution du problème d'alimentation se trouve aux Etats-Unis et au Canada".

Je vois même que le peuple américain, qui ne fait que d'entrer dans le conflit et qui, jusqu'à présent,—à l'encontre du Canada,—n'a récolté que d'heureux résultats de la bataille européenne, s'inquiète déjà de la question agricole. C'est M. Brontingham, président de la "National Implement Association", l'une de ses plus importants hommes d'affaires, qui vient de déclarer "que les Etats-Unis vont à la famine, si on n'encourage pas immédiatement la production agricole. Il faut, dit-il, non seulement garder aux champs ceux qui y sont déjà, mais y envoyer tous ceux qui peuvent y faire un travail utile. L'industrie agricole doit absolument être mise sur la même base que l'industrie des munitions. Il est aussi important de remplir le ventre du soldat que sa cartouchière".

Au Canada, la situation n'est certainement pas meilleure, loin de là. Le gouvernement fédéral, sur ce point, s'est contenté de faire une propagande de presse pour activer la production, tout en négligeant de prendre les mesures qui auraient pu l'encourager.

Mais cette inaction agricole de nos gouvernants, uniquement occupés à l'enrôlement des recrues, **sans paraitre voir le besoin de les nourrir**, n'empêche pas la situation d'être alarmante. C'est M. Bennett, député et directeur du Service National, qui disait dernièrement "que **la production agricole importait plus que toute autre chose, dans le moment**". C'est M. Hanna, le nouveau contrôleur des vivres, qui, le lendemain de sa nomination, nous répète aussi la même chose: "**La Russie, nous dit-il, ne peut envoyer son blé aux Alliés. La récolte de l'Argentine est très mauvaise. Celles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont disponibles; mais, comparé au Canada, le transport en est trois fois plus long et dispendieux. Le nombre limité des vaisseaux rend celui-ci encore plus difficile**".

"Le ravitaillement dépend donc surtout du Canada et des Etats-Unis. C'est sur notre production agricole que les Alliés comptent pour gagner la victoire. Il importe donc de diriger le plus grand effort de ce côté. Et la province de Québec, avec sa population essentiellement agricole, est de toutes les provinces du Dominion celle qui est le mieux située pour soutenir les Alliés sous ce rapport.

Il ne suffit pas, si l'on veut arriver à quelque résultat, d'exprimer des vues sans tenter le moindre mouvement pour les mettre à exécution. Encore moins faudrait-il poursuivre une politique en désaccord avec cette augmentation de production agricole dont on parle partout, au sujet de laquelle on semble s'entendre, mais qui ne reçoit aucune attention du pouvoir fédéral, du moment qu'il s'agit de la poursuivre d'une manière pratique.

Le manque de main-d'oeuvre agricole se fait vivement sentir dans le Québec. La fabrication des munitions emploie plusieurs milliers de jeunes gens qui travaillaient auparavant sur des fermes. Il faudrait remplacer cette main-d'oeuvre et l'augmenter même, plutôt que de travailler à la diminuer par une mesure de conscription qui l'atteindra infailliblement, malgré les promesses contraires.

Le Canada, qui a déjà fourni 420,000 enrôlés, est rendu à la limite de son effort en hommes et en argent. Si l'on tient compte de sa faible population, de son immense territoire, des frais de guerre plus élevés qu'il est tenu de supporter, en comparaison avec ceux des puissances européennes, de son développement peu avancé, l'on peut dire, sans exagération, que la proportion de nos sacrifices dépasse ceux que l'Angleterre a déjà consentis.

Il faudra à peine dix ans à la Belgique et à la France envahie, pour retrouver une bonne partie de leur prospérité première. La population très dense de ces régions et des immenses ressources pécuniaires à leur disposition leur permettront très vite de réparer leurs pertes matérielles.

Pour nous du Canada, ce ne sera pas avant 50 ans, au moins, que nous pourrons retrouver notre équilibre financier et reprendre le développement interrompu de nos ressources.

Si au lieu de pousser plus avant dans le militarisme, nous faisions tendre tout notre effort vers l'agriculture, nous commencerions de suite ce travail de relèvement économique qu'il nous faudra faire après la guerre: la culture du sol est le premier et le plus sûr moyen de l'accomplir. Les Alliés profiteraient les premiers de la surproduction que nous pourrions faire, et cela vaudrait mieux que l'envoi de nouveaux contingents. C'est le Premier-Ministre d'Angleterre qui disait, récemment, "**que le producteur de vivres est un soldat plus nécessaire que celui qui porte un fusil**".

La province de Québec, après avoir fourni sa part, en hommes, s'est consacrée à cette seconde partie du programme militaire, et elle remplit avantageusement ce rôle de pourvoyeuse de vivres.

La campagne de dénigrement entreprise contre le Québec est donc souverainement injuste. Nous travaillons autant que qui que ce soit au triomphe de la cause commune, et les événements viendront probablement avant longtemps donner raison aux Canadiens-français, et confirmer d'une manière éclatante la position qu'ils ont choisie, comme étant la meilleure et la plus efficace pour assurer le succès des nôtres.

Votre bien dévoué,

J.-E. Caron,
Ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

LE SAINT PERE FAIT JUSTICE DES CRITIQUES

Dans une note supplémentaire expliquant ses propositions de paix, il dit sur quelles déclarations il s'est appuyé, déclarations des hommes d'Etat des différentes nations en guerre.

Rome, 25. — L' "United Press" a été autorisée, hier, par le secrétaire papal, à faire les déclarations suivantes:

Les deux premiers points des propositions papales de paix, traitant respectivement du désarmement et de la liberté des mers, furent suggérés par le fameux message du président Wilson au sénat.

En conséquence nous sommes portés à croire qu'ils recevront de la part du peuple américain, le même appui qu'ils recevaient lorsque le président Wilson les proclamaient au Capitole.

Les troisième et quatrième points, traitant du payement mutuel des dommages aussi bien que de la restitution réciproque du territoire occupé, furent formulés dans les discours prononcés récemment par les hommes d'Etat des différentes nations belligérantes, et comprises dans les résolutions adoptées dans leurs parlements respectifs.

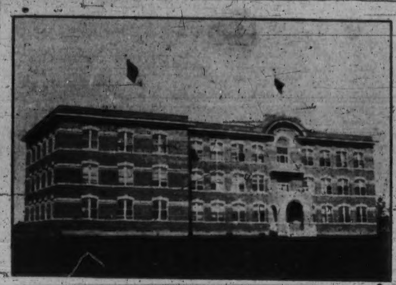
En conséquence, les mêmes hommes d'Etat ne peuvent les renier maintenant sans se contredire eux-mêmes.

De plus, il est nécessaire de faire remarquer au sujet du paiement réciproque des dommages occasionnés par la guerre, qu'il y a une exception s'appliquant particulièrement à la Belgique.

Les cinquième et sixième points traitent des questions territoriales, au sujet desquelles le Saint-Père ne pouvait proposer aucune solution définie. En conséquence, il s'est contenté d'exprimer le désir de voir ces questions étudiées dans un esprit conciliant, devant prendre en considération, en autant que possible, les justes aspirations des peuples.

Le Saint Siège tient à appuyer sur le fait que son appel ne fut suggéré par aucun pays belligérant et n'avait en vue l'avantage d'aucune nation en particulier.

Finalement, le Saint Père n'a rien dit au sujet de la démocratie et de son action sur aucun gouvernement existant parce que l'histoire nous enseigne qu'une forme de gouvernement imposée par les armes ne peut subsister, et aussi par respect pour la libre volonté des peuples eux-mêmes qui, ayant le droit de suffrage universel, peuvent se donner la forme de gouvernement qu'ils désirent.



Collège des Jésuites, Edmonton

BEL HOMMAGE A BAPTISTE

Un article de Mgr Kelly

"Le "New York Times Magazine" a fait une injure au bon peuple de la province de Québec en publiant son article du 3 juin dernier, intitulé "Peril of Civil Strife Arises Anew in Canada". Pour l'amour de la justice, qu'on nous permette de dire quelques mots à sa défense. Nous avons vécu pendant quatre ans dans la province de Québec. Nous connaissons les Canadiens français non seulement dans les villes, mais dans les campagnes. Nous les aimons. Nous ne nions pas qu'ils aient des défauts; mais nous ne refusons pas de reconnaître aussi que les autres races et nations ont aussi leurs défauts. Franchement, nous croyons que les défauts des Canadiens français sont moins nombreux que ceux de gens qui nous tiennent de plus près par le sang et la nationalité. Les Canadiens-français sont profondément religieux, financièrement honnêtes et le peuple le plus chaste du continent américain.

"Il n'est pas juste de dire que "Québec a à peu près le même respect pour le reste du Canada que l'Ulster pour le reste de l'Irlande". Les gens de Québec ne sont pas des fanatiques. La minorité protestante de cette province est la minorité la mieux traitée du monde entier. Les Canadiens français pourraient contrôler, pratiquement, tous les districts politiques de cette province, s'ils le voulaient. Mais, à moins qu'ils n'aient changé depuis notre départ, ils n'exercent pas ce contrôle au point de n'élire que des compatriotes. Dans la vie politique de Québec, les protestants sont généreusement représentés, même au delà de leur pourcentage de population. Les protestants vivant dans Québec ont également admis à plusieurs reprises les dispositions bienveillantes de leurs frères catholiques à leur égard. "De plus, Québec ne hait pas le reste du Canada. Québec s'arrange très bien avec les autres provinces. Sa seule antipathie semble être pour les Orangistes, et c'est parce que les Orangistes de l'Ontario ont toujours détesté et insulté le peuple de Québec. Dans les journaux de Québec, on ne voit jamais d'accusations outrageuses contre les protestants; mais, lisez les journaux orangistes et vous verrez les insultes les plus basses contre tout ce que les Canadiens français religieux aiment.

* * *

Loyauté et religion

Il est faux de dire que le Canadien français ne s'occupe pas de l'Empire Britannique. Il a prouvé son attachement à l'empire en lui restant fidèle dans le danger, spécialement quand Mgr Carroll de Baltimore vint au Canada, durant la révolution, pour gagner les Canadiens à renier leur allégeance. Le Canadien français a prouvé son allégeance dans les temps modernes, en se montrant le plus fort opposant à l'annexion. Nous, Américains, pouvons ne pas aimer cette attitude à notre égard, mais ce n'est pas la question. En face de l'histoire, il est injuste de l'accuser de déloyauté.

"Dire que Québec est un pays moyenâgeux, c'est tout simplement une bêtise. Québec a la carne de la vieille Europe, mais Québec n'est pas arriéré du tout. C'est une province agricole. Son peuple est composé en grande partie de cultivateurs et de cultivateurs prospères. Ils s'habillent bien et vivent bien. Est-ce moyenâgeux que d'aller à l'église? Si c'est le cas, Québec est moyenâgeux, parce que tous vont à l'église, les protestants comme les catholiques. Québec est une province où l'on fréquente l'église.

"L'écrivain du "Times" est décidément dans l'erreur quand il dit "que le Canadien français doit hypothéquer sa maison ou sa ferme pour construire des monastères et des couvents". Le fait est que dans Québec toutes les églises, catholiques et protestantes, sont supportées par la taxe. Le peuple lui-même forme des bureaux de syndics que l'on appelle fabriques. La fabrique est pratiquement un corps d'échevins chargés de l'administration des affaires religieuses de la paroisse. Si une église nouvelle doit être construite, ou si l'on doit réparer la vieille, cela ne peut être fait que par un vote des membres de la fabrique, qui voient à avoir ce que le peuple veut. Si l'on doit construire un édifice et qu'il soit nécessaire d'émettre des obligations, c'est la fabrique qui fait cet emprunt pour une partie et pour le reste, les propriétés sont taxes. Une partie des revenus de l'église va à la fabrique. Les prêtres, eux-mêmes, reçoivent très peu d'argent. Par exemple, un vicaire dans la province de Québec ne reçoit pas plus de deux cents piastres par année et sa pension. Le clergé de Québec est le plus désintéressé que nous connaissions. Les monastères et les couvents ne sont pas construits par la taxe, mais par des aumônes. Les taxes pour le support des églises sont imposées et perçues par la fabrique. Les taxes pour l'érection et l'entretien des églises catholiques ne sont payées que par les catholiques. Les protestants paient leurs taxes pour leurs églises. Les Canadiens français n'obligent pas, non plus, les protestants à payer double taxe pour les écoles. **Les protestants ont leurs propres écoles supportées par leurs propes taxes.**

Education

Il n'y a pas "d'ignorance obligatoire dans le peuple" de Québec. Chaque paroisse possède une bonne école, et il y a plus de collèges, en proportion de la population, que dans toute autre partie du continent américain. Si le peuple de Québec pouvait se plaindre de ses collèges, ce serait plutôt parce qu'ils sont trop nombreux. Ils ont une belle université — Laval — ce qui veut dire pratiquement deux universités, parce qu'elle a une double faculté — une dans Québec et une dans Montréal. Il y a au moins vingt collèges classiques dans la province de Québec, et nous avons connu, personnellement, plusieurs cultivateurs qui étaient gradués de ces collèges. Les collèges commerciaux sont communs dans presque tous les villages importants.

"Il est vrai que Québec n'accepte pas la propagande anticatholique, mais le refus n'est manifesté que par une dénonciation par le curé, en chaire. Qu'un catholique aille dans les sections orangistes de l'Ontario, qu'il tente d'y faire une propagande antiprotestante, et il trouvera, à part les dispositions hostiles chez le peuple, la chance de se faire casser la tête.

"Les prêtres de Québec ne considèrent pas l'éducation comme une panacée, mais ils croient que l'instruction sans la religion en est une. Le Canadien français a toutes les chances d'étudier toutes les branches de l'instruction profane mais il ne considère pas que les vaporeuses spéculations sur la possibilité de la non-existence de Dieu entrent dans le cadre de l'instruction. Le Canadien français ne veut pas que l'on enseigne l'impiété à ses enfants, et le Canadien français a raison.

"C'est une fausseté de dire "qu'à moins qu'un jeune homme ne se destine à la prêtrise" on ne lui enseigne "que juste assez de français pour qu'il puisse lire son catéchisme et assez d'arithmétique pour tenir ses comptes de la ferme". Dans Québec la plus grande partie du monde professionnel est française et catholique, et les hommes de profession sont aussi instruits que les nôtres, même plus. Tous les hommes de profession canadiens-français et tous les grands marchands ont reçu leur éducation dans leurs propres écoles et collèges. Si c'est une question de connaissance de langues, de la littérature, des sciences, de la loi, de la philosophie, l'homme de profession canadien-français n'est pas inférieur à celui des autres parties du Canada ou des Etats-Unis. Par exemple, un diplômé d'un "high school" n'est pas admis à l'étude du droit ou de la médecine dans Québec. Laval exige un cours classique pour admettre un élève à l'étude.

Question de langue

"Au sujet de la question de langue, il y a une foule de notions fausses pour les gens de langue anglaise. La situation au Canada n'est pas la même qu'aux Etats-Unis. Pour nous, l'anglais est la langue officielle du pays et pas une autre langue n'est admise dans les législatures ou devant les cours. Au Canada, il y a deux langues officielles. Les droits du français sont reconnus par traité. Les lois sont imprimées en français et en anglais. Les deux langues peuvent être employées également à la Chambre des Communes et au Sénat. Québec, comme province, a aussi deux langues et quoique les Canadiens français aient une majorité énorme, l'anglais a les mêmes droits que le français. On ne doit pas oublier que la province de Québec est autonome.

Enrôlement

"Il y a quelque temps, nous avons lu un article dans le "New Witness" de Londres, rédigé par Chesterton, sur la question de la participation des Canadiens français à la guerre. Nous sommes surpris à la vue des statistiques données. L'auteur dit que si l'on considère le Canadien né au pays, séparément de ceux qui sont nés à l'étranger, les Canadiens français ont fourni amplement leur part à l'armée anglaise; car, en justice, on ne doit pas compter seulement ceux qui se sont enrôlés dans la province de Québec, mais ceux qui font partie de tous les régiments de langue anglaise des autres provinces. Il n'est pas juste pour le Canada anglais de prendre à son crédit les enrôlements parmi les Anglais, les Ecossais, les Américains, les Irlandais, dans les régiments canadiens, et de placer tous ces gens dans une catégorie en opposition avec Québec.

"L'opposition à la conscription au Canada ne vient pas seulement des Canadiens français. L'opposition s'étend à tout le Canada et il n'y a rien de religieux sous ce rapport. Les uns sont opposés à la conscription parce qu'ils considèrent que le Canada ne doit pas se mêler des guerres européennes. D'autres y sont opposés parce qu'ils croient avec raison, qu'en envoyant encore des hommes, ils vont paralyser leurs ressources. Le travail organisé est solidement contre la conscription.

Des sottises

"Tout hommes qui dirait ce que l'auteur de l'article du "Times" attribue à certaines gens de l'Ontario. "Nous devons, un jour ou l'autre, avoir la guerre avec le Québec, pour lui enseigner que le Canada est un pays anglais protestant", et passerait pour un imbécile (a jackass) en Canada. Le Canada n'est pas un pays anglais. C'est un pays bilingue, avec une majorité anglaise. Ce n'est même pas un pays protestant; c'est un pays qui possède une petite majorité non-catholique. Tous les protestants ne sont pas des protestants en pratique. Si les "troupes loyales de l'Ontario et des provinces de l'ouest" arrêtaient dans Québec pour se faire la main sur les Canadiens français, nous craignons fort qu'elles n'arriveraient pas dans les tranchées européennes aussi tôt qu'on les attendrait. A peu près un tiers des soldats de langue anglaise du Canada sont catholiques. Nous ne pensons pas qu'ils seraient prêts à assommer les Canadiens français afin de prouver que "le Canada est un pays protestant" et si quelqu'un pense que les Canadiens français consentiraient à servir de sacs pour la pratique à la baïonnette, il ne tient "certainement pas le bon cochon par l'oreille" pour citer le défunt et distingué roi Henri VIII.

"D'après ce que nous savons des Canadiens français, nous sommes portés à recommander aux autres parties du Canada de le laisser tranquille. Il a ses coutumes et il les aime. Il est loyal; il est aimable et inoffensif. Il veut parler sa propre langue et il la parle bien. Il instruit ses enfants et se développe aussi rapidement qu'il le croit nécessaire. Il observe les lois. Il adore Dieu selon les dictées de sa conscience. Il ne pratique pas le suicide de race, car il veut garder un coeur pur dans un corps sain. Il vous laissera l'insulter un peu, même lui donner des coups de temps en temps. Il est même possible qu'il tende l'autre joue. Mais c'est un homme à principes, dont il est très dangereux de vouloir le traiter injustement trop longtemps. Il se fatigue des injures. Un bon jour il décidera que cette habitude des autres de venir mettre le nez dans ses affaires est devenu monotone et il y aura alors une belle danse. Les Canadiens français sont nombreux et augmentent toujours, car ils aident à mouvoir le berceau du monde. Son frère de langue anglaise devrait plutôt s'occuper de son propre berceau et ne pas s'efforcer de le tenir toujours ..., et si, un jour, il apprend à connaître le Canadien français, il trouvera dans cet homme, démocratique et indépendant un bon exemple et beaucoup d'affection."

Des milliers de mères peuvent témoigner de la valeur de l'Exterminateur de Vers de Mother Graves. Elles le savent par l'expérience combien il est efficace.

LE CANADA ENTIER NE VEUT PAS DE CONSCRIPTION

Le correspondant du "New York Post", à Toronto, dit que le bill Borden serait battu par une majorité écrasante s'il était l'objet d'un referendum. — Coup d'oeil sur la situation politique.

New-York, 20. — Le **New York Evening Post** publie la lettre suivante de son correspondant de Toronto, en date de samedi:

"La situation politique actuelle, au Canada, est unique dans l'histoire de la Confédération. Le plus ardent conscriptionniste doit admettre que si la question du service militaire forcé était soumise à un referendum populaire, elle serait battue par une majorité écrasante. Apparemment, cependant, le gouvernement est prêt à tenter à l'imposer au peuple. On peut sans doute laisser aux historiens de l'avenir le soin de se prononcer sur la moralité de ce plan; on peut à tout le moins l'estimer osé, et il peut en résulter de terribles conséquences.

En introduisant une législation pour établir le service militaire obligatoire, l'administration Borden se trouvait en face d'un problème autrement plus compliqué, que celui que devait résoudre le gouvernement des Etats-Unis.

Le président Wilson et ses collègues venaient d'être confirmés dans leurs fonctions et ils se trouvaient au début de leur deuxième terme. Dans ces circonstances, ils pouvaient mettre en vigueur des mesures arbitraires parce qu'on maintient en grande partie les lois et règlements de ce genre en dehors de l'influence de la politique de partis.

Mais lorsque sir Robert Borden annonça la conscription dans ce pays, il le fit avec un Parlement **croupion**, qui avait depuis longtemps cessé de vivre son existence telle que la loi l'avait fixée, et où la lutte de partis avait un degré d'âpreté très aigu. La tâche qu'avait donc à accomplir le premier ministre ne consistait pas seulement à mettre la conscription en vigueur, comme ce fut le cas aux Etats-Unis, mais à obtenir des électeurs un renouvellement de son mandat, ce qui était une entreprise qui présentait bien plus de difficultés.

Si l'on se rapporte au vote des dernières élections fédérales — celles de 1911, où la question principalement en jeu était celle de la réciprocité, — cela contribuera à expliquer les difficultés de la situation. Il y eut de treize à quatorze cent mille électeurs qui votèrent, et sur ce nombre se trouvaient sept cent cinquante mille électeurs de langue anglaise seulement. Il y a actuellement trois cent cinquante mille de ces derniers par delà les mers, avec les troupes canadiennes, au front, dans les hôpitaux, etc. Ils se trouvent grandement dispersés; quelques-uns servent dans l'armée impériale, d'autres travaillent dans les usines de munitions d'Angleterre et d'Ecosse, ou dans les chantiers maritimes, tandis que d'autres encore sont dans la région des Balkans.

Tandis que d'une part la puissance élective de ces éléments qui seraient naturellement en faveur du service obligatoire a été affaiblie par les pertes provenant de la guerre, et par une dispersion telle que l'enregistrement en sera rendu difficile, la puissance élective des éléments non britanniques de la population du Canada d'autre part s'est unifiée et consolidée par suite de l'opposition de tous ces éléments à la conscription. La politique de partis a survécu, elle s'est même engraissée, si l'on peut dire, du résultat des listes des hors-de-combat, et elle fournit une complication de plus, empêchant qu'il y ait un vote en masse de la part des citoyens de langue anglaise. Les anticonscriptionnistes sont unis et les conscriptionnistes sont divisés: telle est la situation aujourd'hui.

Il paraît évident que l'un des premiers problèmes que le gouvernement ait à résoudre soit de prendre les mesures nécessaires pour l'enregistrement du plus grand nombre possible de votes des électeurs canadiens qui sont au-delà des mers. Un bill présenté cette semaine au parlement canadien étend la franchise électorale à toutes les classes, — y compris aux mineurs — de ceux qui servent dans l'armée et la marine canadiennes, ainsi qu'aux Canadiens du service impérial qui se sont enrôlés par groupes dans ce pays, tels que ceux qui font partie du corps d'aviation. Les garde-malades et les Indiens sont compris parmi ceux qui auront ainsi le droit de vote.

Le bill pourvoit à la manière de procéder pour recueillir le vote des électeurs d'outre-mer. Les soldats commenceront à déposer leurs bulletins le lendemain du jour de la mise en nomination, et ils continueront pendant quatre semaines, le vote prenant fin à 8 heures du soir du jour où l'élection se fera en Canada. Des scrutateurs seront nommés par les deux partis politiques. On s'atend à ce que cet arrangement permette à une grande proportion des soldats canadiens de déposer leurs bulletins.

Les partisans de l'administration fondent de grandes espérances sur le nouveau bill de franchise électorale que l'on s'attend à voir adopté. On garde avec soin tous les détails relatifs à cette loi, mais les déclarations faites dans les articles éditoriaux des journaux qui ont accès auprès du gouvernement, semblent indiquer que l'on empêcherait de voter les individus d'origine étrangère qui n'auraient pas vécu en Canada un nombre d'années déterminé. Il se pourrait que l'on ait recours à la clôture pour faire passer au Parlement cette mesure qui priverait une classe d'électeurs de leurs droits civils ou politiques.

Pour défendre cette législation, on donnera comme raisons — c'est-à-dire, on alléguera — que l'Etat doit être protégé, que l'on a un pressant besoin de renforts et que les fins que se proposent d'atteindre les Canadiens loyaux ne doivent pas être entravées par les électeurs d'origine étrangère. Ce sera évidemment s'écarter des principes strictement démocratiques que d'en arriver là, mais, "en des temps désespérés, il faut des remèdes draconiens" pour citer ce que dit le **Toronto News**, qui prétend que le Parlement sera entièrement justifié d'aller fort loin afin de surmonter cette menace."

Dénier les droits civils et politiques à tous les soldats et gardemalades canadiens et enlever ces mêmes droits aux étrangers améliorerait indiscutablement les chances du gouvernement dans la lutte qui approche. Mais même avec ce secours, l'administration réorganisée en un cabinet national n'aurait que des chances bien minces de vaincre aux élections.

Dans l'Ouest canadien il y a eu une réaction qui s'est faite en opposition à l'attitude Lauriériste de la convention de Winnipeg. Dans les principales villes de l'Ouest, plusieurs libéraux de marque ont répudié ce qu'avaient fait les délégués et se sont prononcés pour la conscription. Des conventions et des assemblées populaires dites de la victoire (**win-the-war**) ont été organisées pour promouvoir les intérêts du service militaire obligatoire, mais rien n'indique qu'il se produise un mouvement enthousiaste et général en faveur de la conscription. Sans doute la réunion de Winnipeg fut sous la dépendance de ce que l'on est convenu d'appeler la politique organisée (**"machine" politics**), mais il y a cependant des raisons de croire que les chefs du parti comprirent l'ouest rural mieux que ne le comprennent un grand nombre de ceux qui le critiquent.

Même dans les districts agricoles de l'Ontario il y a une forte opposition au service forcé. On pourra la surmonter, en grande partie par une campagne éducative complète et bien dirigée, mais sir Robert Borden a contre lui de lourdes chances, et, aux autres obstacles qui s'élèvent devant lui, il faut ajouter le fait que son gouvernement n'a jamais été populaire, et n'a jamais gagné la confiance publique.

Le premier ministre a pratiquement complété le plan de réorganisation de son cabinet, et l'on s'attend à ce que le nouveau gouvernement comprennent des représentants des libéraux conscriptionnistes, des producteurs de grain (**Grain Growers**) de l'ouest canadien, et du travail organisé. On s'attend à ce qu'il soit fait d'ici très peu de jours une déclaration dans ce sens. En attendant, le ministre de la Milice a affirmé que la loi du service militaire serait mise en vigueur dès qu'elle sera signée par le Gouverneur-Général. On ne voit pas clairement, cependant, jusqu'où le gouvernement est prêt à le faire avant que les élections aient lieu.

Quand celles-ci auront-elles lieu? c'est là une question qui continue de faire le sujet des calculs et des suppositions. Il y a quelques semaines les journaux ministériels laissaient entendre que ce pourrait être vers le 21 septembre, date anniversaire de la victoire contre la réciprocité. Le Parlement doit encore s'occuper de l'impôt sur le revenu, de la loi de nationalisation du C. N. R. et du bill de franchise que l'on attend incessamment. Il faut d'autre part que l'on donne trente jours d'avis pour la mise en nomination. La nouvelle loi de franchise relative aux soldats demandera quelque délai, puisqu'en vertu de cette loi il y aura un mois de votation outre-mer avant le jour de l'élection de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce douzième parlement du Canada arrive à son terme le 7 octobre, à minuit, mais une élection pourrait être retardée de plusieurs mois si le gouvernement jugeait désirable qu'il y ait un pareil délai. Il faudra un certain temps pour faire passer le nouveau "bill de Franchise," mais il y a toutes sortes de raisons pour croire que l'élection ne sera pas retardée plus longtemps qu'il ne sera absolument nécessaire après que le Parlement aura terminé ce qu'il a à faire.

La presse et les orateurs conscriptionnistes se rendant compte de la force très grande des partisans de la combinaison Laurier, ont mis de côté la plus grande partie de leurs restrictions de langage et ne se gênent plus pour discuter l'échec du recrutement dans la province de Québec. On dénonce également avec âpreté sir Wilfrid Laurier. Le **Mail and Empire** de Toronto, par exemple, pose cette question: "Est-ce que les pères et les mères, les frères et les soeurs, ainsi que les amis des 126,000 soldats de l'Ouest marcheront aux urnes sous l'étendard du Tire-au-flanc-en-chef (**Arch Shirker**), et mettront-ils leur tête sous le talon de cette arrogante province qui n'est pas avec les reste du Canada dans cette guerre?"

Le même journal fait allusion à sir Wilfrid en le désignant comme "le petit chasseur politique de la province de la défaite (**Lose-the-war**)". Les journaux de Winnipeg sont aussi violents dans leurs dénonciations.

Dans la province de Québec les anticonscriptionnistes continuent à proférer leurs discours inconsidérés, mais il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'organisation dans les manifestations. De nombreuses lettres de menaces venant de la province canadienne-française ont été reçues par sir Robert Borden, et depuis que la résidence de lord Atholstan fut dynamitée à Montréal, des précautions supplémentaires ont été prises par la police fédérale pour veiller à la sûreté du premier ministre.

LES NAISSANCES EN FRANCE

Diminution énorme en 1916. — 312,000 naissances contre 1,100,050 décès, à part les pertes causées par la guerre.

Paris, 24. — La situation démographique de la France est de plus en plus inquiétante.

Avant la guerre, les naissances suffisaient à peine, ne suffisaient même pas à compenser les décès. La guerre n'a fait qu'aggraver ce déplorable état de choses.

En 1916, les naissances n'ont été que de 8 par mille de la population, tandis que les décès, à part les décès de soldats, ont été de 20 par mille. En d'autres termes, il n'y a eu que 312,000 naissances, contre 1,110,000. Soit une perte de 788,000 âmes, sans compter les soldats.

Il est douteux que le groupe de spécialistes américains qui veut le bien-être de l'enfance et qui vient d'arriver en France, puisse faire beaucoup pour améliorer une situation qui ne ressortit pas à la guerre ni de l'hygiène, mais de la morale et de la religion.



LEGISLATURE PROVINCIALE A REGINA

CHOSES DE BELGIQUE

La famine

Le Havre, 20 juillet. — "La famine en Belgique!" Ce titre paraîtra peut-être exagéré. C'est pourtant à un journal hollandais peu suspect que l'emprunte "Het Centrum":

"On nous communique de la frontière, écrit-il, qu'il règne momentanément une véritable famine en Belgique occupée. Des démonstrations et des bagarres se sont produites dans certaines localités.

"La mortalité infantile s'est gravement accrue dans les derniers temps, les vivres les plus indispensables manquent.

"Réquisitions", voilà, naturellement, l'explication de cette triste situation. Les produits comme la main-d'oeuvre ont été expédiés en Allemagne."

C'est l'explication, en effet, et les mensonges des feuilles belges teutonisées qui s'acharnent à rendre les administrations commerciales et le comité national responsables de la crise alimentaire aigue, ne prévaudront pas contre elle auprès des honnêtes gens.

Les Allemands, du reste, ne se contentent pas de rafler une grande quantité de vivres directement ou par l'intermédiaire d'accapareurs soudoyés, ils empêchent aussi, par vengeance, l'importation de denrées hollandaises. En voici une preuve — entre cent — tirée du journal hollandais "L'Algemeen Handelsblad":

"Ce matin, lui écrit-on de l'Ecluse, en date du 6 juin, une quantité importante de poissons, destinée à la population de Bruges, fut refusée à la frontière par les militaires allemands; il en fut de même pour le tabac et les cigarettes. Seul, le pain est autorisé. Ce refus est dû aux ataques violentes sur Zeebrugge dans les derniers jours. Chaque nuit, ce port est bombardé par les aviateurs, et, ce matin, on bombardait aussi la mer. Il paraît que trois contre-torpilleurs allemands ont été coulés. Les pertes subies par ces attaques sont la cause de l'interdiction d'importer des vivres et les articles de luxe en Belgique. Quand les alliés de la Belgique viennent attaquer les Allemands sur le territoire belge, la population belge est obligée d'expier cela par une diminution de vivres; telle est l'opinion des Allemands".

Le même journal, dont la circulation est autorisée en Belgique, a publié récemment une longue lettre de son correspondant d'Anvers sur la crise alimentaire.

"Y a-t-il disette en Belgique?" Tel est le titre de la lettre. L'auteur s'attache surtout à répondre à un correspondant occasionnel du "Times", M. Whitaker, qui a prétendu que tout était normal sous le joug allemand:

"Non, écrit-il, le cas de cet excellent monsieur est une colossale mais répugnante farce. Personne, ici, ne peut croire qu'il existe réellement, et si cependant il existe, c'est que nous avons à faire à un spécimen très spécial, d'ironiste, certainement unique en son genre, un qui a le fantastique mais triste courage de se moquer de notre misère.

"Il est une chose, notamment, que nous ne pouvons lui pardonner; c'est de ne pas avoir publié le nom de ce village, situé, près d'Anvers, où, caché, il a si longtemps vécu; ce paradis terrestre dans lequel il a vécu comme coq en pâte (waar hij geleeft heeft als God in Frankrijk) où, moyennant des prix modérés, il a mangé des choses succulentes à satiété. Pourquoi ne nous a-t-il pas rendu ce service? Nous irions tous bien volontiers! Vous n'êtes pas seulement un indésirable fumiste, ô M. Whitaker, mais par dessus le marché, un impitoyable égoïste! Que le diable vous emporte!

"Pas de disette! Cet homme n'a pas constaté de disette en Belgique! Et dire que nous ne sommes, constamment, préoccupé que d'une chose: nous défendre contre le spectre de la faim! Si pressante est la question, que nous n'avons plus d'attention pour elle, quelle que soit l'importance de tout le reste. Que mangerons-nous? Question qui, à chaque instant, revient plus lancinante et plus effrayante et à laquelle il devient, de plus en plus difficile de donner une réponse.

"Si vous apercevez deux personnes causant ensemble, soyez convaincu qu'elles s'entretiennent de la question alimentaire, de la cherté de la vie et de la difficulté de se procurer des vivres. Toute notre activité est concentrée sur ce point: réunir ce qui est absolument indispensable pour ne pas mourir de faim."

Un correspondant du **Telegraaf**, d'Amsterdam, donne quelques précisions:

"A Bruxelles, écrit-il, on n'a pas eu de pommes de terre depuis six mois; "on" signifie, naturellement, la classe moyenne et la classe ouvrière; dans la plupart des cas, la nourriture principale se compose de "Kriegsbrot" qui fait honte au nom de pain. Il est tout noir, dur comme un caillou et rempli de paillettes. Le boulanger ne peut le vendre que vingt-quatre heures après la sortie du four, sinon il est nuisible à la santé. Un kilo de beurre, pour autant qu'on puisse se le procurer, coûte 20 fr., et il n'y a que quelques gens qui parviennent à l'obtenir des paysans à ce prix. La viande, quoique existant en assez grande quantité, coûte cependant 18 francs le kilo. En ces derniers temps, quelques magasins allemands de saucisses se sont établis ici; nous en avons compté quatre au boulevard Anspach. Les oeufs coûtent à peu près un franc; il n'y a pas de fromage et le lait, si l'on parvient à en obtenir, coûte 38 cents hollandais le litre."

Voici, les prix de quelques autres denrées:

Le café coûte 20 francs le kilo, au lieu de café et de thé, on ne boit que de la "toréaline", une boisson dégoûtante qui n'est qu'une décoction de glands. On ne peut se procurer le sucre, le sel et le riz.

Les légumes qui arrivent au marché sont trop chers pour la majorité de la population.

Les magasins officiels du ravitaillement débitent à Anvers, des choux-raves séchés au prix de 20 centimes la ration. Ces rutabagas sont débités en paquets portant une bande de garantie, comme s'il s'agissait d'un article de luxe. On annonce la mise en vente prochaine, dans les mêmes conditions, de carottes séchées.

Les lignes suivantes sont empruntées à un journal emboché de Bruxelles:

"Voici pour l'édification des générations de pêcheurs à la ligne et autres qui nous suivront, quels étaient les prix exigés à Bruxelles en l'an de grâce 1917, mois de juin, troisième année de la mêlée mondiale: soles, 25 fr. le kilo; esturgeon, 22 fr.; turbot, 25 fr.; truites, 25 fr.; cabillaud, 16 fr.; saumon, 40 fr.; brochets, 16 fr.; brêmes, 9 fr.; perches, 10 fr.; carpes, 10 fr.; barbues, 20 fr.; ferralis, 10 fr."

Et la feuille à la solde des Boches d'ajouter cette réflexion digne de ceux qui la payent:

"Quand on considère la quantité et le volume que représente un kilo de saumon, de cabillaud et de carpe, il appert clairement que seul Rockfeller pourrait encore s'en payer quelques tranches sans risquer le conseil judiciaire."

Le journal **Les Nouvelles** publie de navrants détails sur la situation alimentaire dans la région de Liège:

"Tous les jours le nombre des houilleurs diminue, non par suite du manque de travail, mais à cause de la faiblesse croissante de leur constitution physique. Ils viennent grossir la foule des chômeurs. Ceux que leur épuisement condamne ainsi à l'inaction reçoivent, dans certains charbonnages, 1 fr. par jour, plus 50 centimes pour leur femme et 25 centimes par enfant. Les enfants ne vont plus à l'école qu'une heure par jour pour profiter des repas qu'on y sert. On ne voit plus à Liège que des corbillards, des charrettes à bras ou des brouettes chargées de cercueils et conduisant à leur dernière demeure les victimes de plus en plus nombreuses de la monstrueuse occupation."

La statistique démographique de l'agloméraion bruxelloise est terriblement éloquente. Elle s'établit pour le mois de mars dernier comme suit: 524 naissances, 1,097 décès; soit un taux de natalité de 7.7 et un taux de mortalité de 16.2 pour 1,000 habitants. Ces chiffres sont tirés d'un journal emboché de Bruxelles.

Un diplomate cubain, M. Rafaël de la Torre, qui a quitté Bruxelles le 3 juin dernier, a donné au **XXe Siècle** des renseignements qui confirment ceux des journaux hollandais:

"La situation, au point de vue alimentaire, a-t-il dit, est grave, et je pourrais, sans exagérer, employer un mot à la fois plus juste et plus fort. Le charbon coûtait 170 francs les 1,000 kilos l'année dernière et l'on n'en trouvait pas. Vous savez sans doute, que les Allemands enlèvent le charbon de vos houillères pour le vendre aux Hollandais et aux Suisses, pendant qu'on laisse mourir de froid la population belge! Le pain est de mauvaise qualité, noir, plein de saleté et lourd à l'estomac. La viande coûte 12 et 13 francs le kilo; les oeufs, 75 centimes pièce; le sucre, l'huile, les pommes de terre et le savon font défaut. Quant aux étoffes, elles sont hors de prix, malgré leur qualité médiocre. Je n'ai pas encore eu le temps de me faire habiller depuis que je suis à Paris. Voyez le costume que je porte. Il est fait en drap fabriqué en Belgique, eh bien, il m'a coûté 225 francs! Tous les matelas ont été réquisitionnés à Bruxelles; défense d'avoir plus de six chemises; la septième, si elle est trouvée, est annexée impitoyablement.

"A propos des réquisitions, les abus ont été scandaleux. Je pourrais vous raconter des choses énormes à ce sujet, mais cela serait trop long. Dans tous les établissements industriels, la plupart des machines, sinon toutes, ont été enlevées.

"Les gens du peuple, jusqu'à présent, ont mangé à leur faim grâce aux soupes populaires dont on ne dira jamais assez tout le bien qu'elles ont fait. Les gens riches s'en tirent naturellement, puisque avec de l'argent, en ne regardant pas à la dépense, on peut se procurer l'indispensable. Mais pour beaucoup de familles de la petite bourgeoisie, la situation est atroce. J'en connais qui ont supprimé depuis longtemps, le goûter de l'après-midi, vieille et chère habitude bruxelloise, un des principaux repas.

Ce qui les console, c'est la certitude qeu le peuple allemand souffre encore plus qu'eux. Et ils ne se trompent pas, affirme M. de la Torre qui le sait de bonne source.

D'après ce diplomate, les prisons sont toujours pleines. Une lettre anonyme suffit pour faire arrêter le premier venu. Les Allemands recourent aux moyens les plus bas, les plus cruels, même, pour faire avouer aux inculpés des délits imaginaires.

Le moral des Bruxellois est splendide. Ce peuple n'a pas son pareil au monde. Jamais on n'admirera assez cette population bruxelloise qui ne se soumet pas, qui résiste aux avances, aux flatteries, aux menaces, aux privations, et qui se bat à sa manière contre l'envahisseur avec autant de courage et de canfiance qu'au premier jour.

M. de la Torre ne connaît pas un Bruxellois, pas un seul, qui ne soit prêt à souffrir des mois et même des années de prison, s'il le faut, pour éviter une paix honteuse ou simplement boiteuse.

Le Roi, le Cardinal, Leman et Max jouissent d'un prestige dont on se fait difficilement idée. Leur culte — le mot n'est pas trop fort — est général, unanime. Il a réconcilié et uni les Belges de toutes les opinions et de tous les partis.

L'INCIDENT DE FORD CITY TEL QU'IL EST ARRIVE

Les paroissiens de Ford City ne veulent pas reconnaître la nomination de M. l'abbé Laurendeau comme le successeur de feu l'abbé Beaudoin. — Il n'y eut pas violence, comme le disent les journaux anglais.

Windsor, Ont., 23 août 1917.

Hier matin, avait lieu à Ford City, un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Beaudoin, inhumé le même jour à l'Assomption, Qué. L'officiant était Monseigneur O'Connor, Protonotaire Apostolique, vicaire général du diocèse de London, et l'éloge funèbre fut prononcé par M. l'abbé Charles Laliberté, curé de Saint-Joachim. L'église était remplie à déborder de Canadiens français venus de toutes les parties du comté d'Essex pour rendre les derniers hommages au modèle de prêtre et de curé que fut le Père Beaudoin.

M. l'abbé Laurendeau, curé à London et secrétaire de l'Officialité diocésaine, avait été désigné pour successeur au "Père Beaudoin", et immédiatement après la messe, la foule, composée de près de deux mille personnes, hommes, femmes et enfants, envahissait les abords du presbytère et interdisait l'entrée au nouveau curé. Aussitôt Mgr O'Connor intervint pour s'enquérir des raisons de cette opposition spontanée, et il lui fut répondu que les Canadiens français de Ford City, qui forment presque la totalité de la paroisse exigeaient un curé canadien-français, non seulement de nom, mais surtout de coeur et d'esprit, digne continuateur de l'oeuvre impérissable du "Père Beaudoin". Toutes les tentatives faites par les représentants de Mgr Fallon ayant été infructueuses, Monseigneur le vicaire général et sa suite durent retourner à Windsor, et la foule continua la garde.

Tout le reste de la journée une cinquantaine de femmes et une trentaine d'hommes restèrent autour du presbytère, qui sera d'ailleurs gardé en permanence, le jour et la nuit, jusqu'à ce qu'il soit fait justice aux justes réclamations des paroissiens.

Hier soir, les paroissiens se sont de nouveau réunis dans le sous-sol de l'église, en nombre encore plus considérable que le matin, pour motiver d'une façon officielle leur protestation contre la nomination du nouveau curé et prier Sa Grandeur Monseigneur Fallon de leur donner un pasteur qui puisse vraiment comprendre leurs inspirations nationales et s'adapter à leur mentalité, pour le plus grand intérêt des âmes et la sauvegarde de leur foi. Les orateurs qui ont adressé la parole à la foule ont prêché le calme et la modération en même temps que le respect de l'autorité religieuse, tout en insistant sur la nécessité d'une revendication énergique et persistante de nos droits.

Il est juste d'ailleurs d'ajouter qu'après la messe comme à l'assemblée d'hier soir, tout s'est passé d'une manière absolument convenable, aucune parole blessante n'a été prononcée, aucun acte de violence n'a été commis, et les Canadiens-français de Ford City ont démontré qu'ils ne sont pas seulement des patriotes sincères et déterminés, mais qu'ils sont en même temps des gentilshommes dans toute l'acception du mot.

Le texte même de la résolution qu'on trouvera plus bas indique l'esprit qui anime les protestataires. Cette résolution a été adoptée par une levée générale des mains et aux acclamations de toute l'assemblée; et quand le président a invité ceux qui auraient pu désapprouver cette résolution à manifester à leur tour leur sentiment, pas une main ne s'est levée. Une copie de cette résolution a été adressée à Son Eminence le Délégué Apostolique et une autre à Sa Grandeur Mgr Fallon. Un appel sera également fait à Rome incessamment, et dans l'intervalle, les paroissiens de Ford City continueront la garde autour du presbytère jusqu'à ce que leurs justes demandes soient accordées.

Le Comité.
Stanislas Joanisse,
Secrétaire.

Résolution

Les paroissiens de Notre-Dame du Lac, réunis ce jour en assemblée au nombre de douze cents, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"ATTENDU que Sa Grandeur Mgr Fallon a nommé M. l'abbé Laurendeau titulaire de la Cure de Notre-Dame du Lac en remplacement du regretté "Père Beaudoin";

"ATTENDU que la paroisse de Notre-Dame du Lac est composée presqu'exclusivement de Canadiens-français, et que, pour continuer l'oeuvre admirable du Père Beaudoin, en qui nous avons perdu un père et un protecteur, nous avons droit, non seulement à un Curé de même nationalité que nous, mais qui surtout soit Canadien-français de coeur et animé de la même mentalité et du même idéal que la très grande majorité de ses paroissiens, pour le plus grand bien temporel et spirituel de ceux qui seront confiés à sa garde et à qui il devra enseigner les grandes vérités du Salut;

"ATTENDU que M. l'abbé Laurendeau a prouvé par ses antécédents qu'il n'est pas animé de la mentalité sur laquelle nous avons droit de compter de la part de celui qui sera notre Pasteur, et que sa présence dans cette paroisse serait une cause de dissentiments graves entre lui et ses ouailles, et par le fait même une raison de scandale continuel, au grand détriment de la religion catholique et au péril même de la foi d'un grand nombre;

"Nous protestons en conséquence énergiquement contre cette nomination, et nous prions respectueusement Sa Grandeur Mgr Fallon d'agréer cette protestation et d'accéder à notre humble demande en révoquant la nomination de M. l'abbé Laurendeau et en nommant à sa place un prêtre qui soit capable de nous comprendre et de nous rendre tous les services que nous serons en droit d'attendre de lui pour le plus grand intérêt des âmes.

Nous prions également Sa Grandeur d'agréer l'expression de notre humble soumission à son autorité épiscopale, en autant que cette soumission n'impliquera pas le sacrifice des droits de notre langue et de notre nationalité.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à Son Eminence le Délégué Apostolique, à Sa Grandeur Monseigneur Fallon et aux journaux."

Pour copie conforme,

Stanislas Joanisse,
Secrétaire ad hoc.

London, Ont., 25. — Sa Grandeur Mgr Fallon, évêque de London, a envoyé la lettre suivante à M. Stanislas Joanisse, secrétaire **ad hoc**, à Ford City. Mgr Fallon dit en partie ce qui suit:

"Je ne prendrai pas de temps dans l'analyse de la malheureuse résolution que vous m'avez envoyée; un petit conseil aurait pu l'empêcher de voir le jour; elle n'a ni mérite, ni signification, et elle contient une ingénieuse expression de soumission à l'autorité épiscopale qui ne me trompe, ni ceux qui l'ont composée. M. l'abbé François-Xavier Laurendeau a été nommé par l'autorité compétente pasteur de la paroisse de Notre-Dame du Lac, Ford City; pasteur de cette paroisse, il restera: vous et vos associés pouvez vous tranquilliser l'esprit à ce sujet.

"Il est actuellement à mettre ordre à ses affaires dans la paroisse où il exerçait son ministère jusqu'à dernièrement. Quand son travail sera terminé, il se rendra à Ford City. Il aura la l'administration de la Corporation Episcopale, et, dans l'accomplissement de son devoir, il aura l'appui des lois civiles. Les exigences de la populace ne peuvent avoir l'appui ni de l'Eglise ni de l'Etat.

Les intérêts spirituels des paroissiens de Notre-Dame du Lac seront pareillement confiés à M. l'abbé Laurendeau.

Il ne peut y avoir aucun doute sur les qualifications qu'il a, pour remplir cette partie de sa tâche, et je prédis qu'il aura une mesure aussi large de sympathie de ses paroissiens qu'il est assuré de l'appui de son évêque.

"Je crois, monsieur, que le scandale qui existe à Ford City et qui est si malédifiant pour les catholiques, est le résultat des efforts de quelques mécontents locaux, encouragés par quelques agitateurs importés. Si, cependant, je me trompe à ce sujet et s'il devenait évident qu'une partie considérable des paroissiens préférait suivre les chefs de la rébellion, il sera de mon devoir d'apporter des mesures qui pourront efficacement protéger l'autorité épiscopale et établir emphatiquement les principes du gouvernement de l'Eglise catholique."

PRISONNIERS ENNEMIS

Le nombre total des prisonniers faits par les Alliés depuis le commencement de l'ouverture de la campagne de 1917, est de 167,780.

Londres, 25. — Les Français, les Anglais, les Italiens et les Russes ont pris depuis le 9 avril 1917, 167,780 prisonniers, d'après un bulletin publié hier soir par le bureau de la guerre anglais. Ce bulletin se lit comme suit:

Le nombre des prisonniers faits par les Alliés de l'Entente depuis le 9 avril, date de l'ouverture de la campagne de 1917 à la bataille d'Arras, à venir jusqu'au 22 août.

Prisonniers allemands faits par les Anglais, 46,155; prisonniers allemands capturés par les Français, 43,723; prisonniers en majeure partie autrichiens capturés par les Italiens, 40,681; prisonniers en grande partie autrichiens capturés par les Russes, 37,221; total 167,780.

Le nombre total des prisonniers allemands, faits par les Anglais depuis le commencement de la guerre, est de 102,780.

Le nombre total des prisonniers anglais, y compris les Indous, capturés par les Allemands est d'environ 43,000.

Le nombre total des prisoniners faits par nos troupes sur tous les théâtres de la guerre depuis le commencement du conflit, se chiffre à 131,776.

Le nombre total de nos hommes faits prisonniers depuis le commencement, sur tous les fronts, est de 56,500.

CEUX QUI NOUS RUINENT

Halifax, 24. — Mille officiers et soldats Canadiens débarquent à Halifax aujourd'hui. La plupart sont des militaires en convalescence; mais parmi eux se trouvent aussi un nombre assez considérable d'officiers de surplus que l'Angleterre nous renvoie, ne sachant qu'en faire.

LE COUT D'ENTRETIEN D'UNE FAMILLE

Ottawa, 24. — La statistique de la Gazette du Travail constate qu'en juillet le budget d'entretien d'une famille était de $11.62, comparé à $11.89 en juin, par semaine, soit une diminution de 27 sous.

CANDIDAT LIBERAL DANS PRESCOTT

Prescott, 24. — Il est question de M. Eugène Boileau, courtier de Montréal et Buffalo, qui demeure dans Prescott, comme candidat libéral dans ce comté aux prochaines élections.

PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT

Paris, 25. — M Duval, directeur du "Bonnet Rouge", dont l'éditeur Miguel Almereyda s'est suicidé le 15 août, après avoir été arrêté sous l'inculpation de sédition, a été remis entre les mains des autorités militaires par le juge d'instruction.

M. Duval est inculpé d'avoir fait le commerce avec l'ennemi, mais d'après la police on croit que le directeur du "Bonnet Rouge", au lieu de faire le commerce avec les ennemis, leur a fourni des informations. Ce crime le rend passible de la peine de mort.



GARE DU CANADIEN PACIFIQUE A CALGARY

DANS LE MONDE

L'offensive anglaise

Quartiers généraux anglais, 23. — L'offensive anglaise dans le secteur Langemarck-resenberg, au nord-est d'Ypres, a été très vigoureuse et a occasionné des engagements très violents. Depuis l'aurore nos troupes ont fait des assauts renouvelés en territoire ennemi. Ces assauts ont été aussi sanglants que ceux de jeudi dernier, qui eurent lieu au même endroit.

D'après les derniers rapports, les Anglais ont pénétré fort loin en territoire ennemi. Ils se sont rendus à la colline 35, où les troupes irlandaises ont si bien résisté aux attaques des Bavarois du prince Rupprecht jeudi dernier. Ils ne se sont retirés que devant des forces d'une supériorité numérique accablante.

Un peu plus loin, au sud-est d'Ypres, les Anglais commencèrent une opération distincte près du taillis d'Inverness, qui a été témoin récemment de batailles si terribles. Là aussi les Allemands résistaient... Cette éminence dominait un peu les lignes anglaises au nord, et est par conséquent d'une grande importance stratégique.

de Selo, à la tête de l'Adriatique; mais il dit en même temps que l'offensive italienne a coûté à nos alliés, à Selo, les pertes de milliers de soldats, en tués, blessés et prisonniers.

• • •

Il combattra le bill

Kitchener, 23. — Parlant, hier soir, sur le bill pour enlever le droit de vote aux aubains, W. D. Euler, le candidat libéral indépendant pour North Waterloo, a déclaré que, si une telle législation est adoptée, il prendra immédiatement les mesures nécessaires pour contester cette loi au point de vue constitutionnel. S'il faut aller jusqu'au Conseil Privé, dit-il, j'irai.

• • •

Peu de dégâts

Londres, 23. — Lord French, commandant des forces territoriales, a annoncé hier que parmi les avions ennemis qui avaient approché de la côte Yorkshire avant-hier, un seul, tout au plus deux, avaient survolé la côte d'Angleterre. Ils jetèrent 12 bombes remplies d'explosifs puissants et 13 bombes incendiaires sur trois petites villes de la côte. Plusieurs maisons furent endommagées, une chapelle fut détruite et un homme blessé.

• • •

On refuse de le recevoir

Ottawa, 23. — Le "Droit" écrit: Nous recevons une dépêche de Walkerville, Ontario, nous apprenant que le successeur de M. l'abbé Beaudoin a été choisi, hier, dans la personne de M. l'abbé Laurendeau. Cette dépêche nous apprend en même temps que les paroissiens de Walkerville refusent de reconnaître cette nomination et qu'hier plus de 1,000 personnes entouraient le presbytère pour empêcher le nouveau titulaire d'y pénétrer. Cinquante femmes et trente hommes garderont le presbytère tant que la question ne sera pas définitivement réglée.

Les motifs qui seraient allégués pour justifier cette attitude seraient que le nouveau curé ne partage pas les opinions du curé récemment disparu, sur les questions nationales et françaises.

• • •

Les pertes en navires

Londres, 23. — Le nombre de navires marchands coulés par les sous-marins ou les mines au cours de la semaine dernière est quelque peu plus élevé que celui de la semaine précédente. Voici la communication officielle de l'Amirauté:

Arrivages, 2,838; départs, 2,764.

Vaisseaux marchands coulés, de plus de 1,600 tonnes, 15; d'un moindre tonnage, 3; vaisseaux de pêche, 2.

Douze vaisseaux furent vainement attaqués.

• • •

L'offensive italienne

Londres, 23. — La grande offensive italienne dans la région de Tolmino se poursuit avec la plus grande activité en dépit de la résistance désespérée des Autrichiens et des difficultés du terrain.

L'offensive italienne a déjà eu pour résultat la prise de 13,000 prisonniers, 30 canons et de positions importantes sur toute la ligne. Les vaisseaux de guerre italiens qui coopérèrent à l'attaque à la tête du golfe de Trieste, ont commencé le bombardement de la ville de Trieste, port de mer très important, objectif de l'offensive italienne.

Le bureau de la guerre de Vienne reconnaît les victoires italiennes en plusieurs endroits au sud de Tolmino et la prise de la ville

• • •

Le sentiment anti-conscriptionniste d'Ontario

Montréal, 23. — Le rédacteur d'un quotidien anglais revient d'un voyage dans différents centres d'Ontario pendant sa vacance. Ce journaliste dont il faut taire le nom, et pour cause, nous dit: "Ah! quelle "belle copie" on pourrait faire au point de vue anticonscriptionniste, quand on revient d'Ontario. C'est malheureux qu'on ne puisse la rédiger pour son propre journal.

"L'Ontario est fort anti-conscriptionniste. On y est moins tapageur que dans le Québec, mais je crois que le mouvement qui se fait contre la conscription y est plus solide. C'est aux élections, surtout, que les "anti" se prononceront. Ils sont fort nombreux quoi qu'en disent les journaux..."

Ce journaliste est un chef de reportage à Montréal et il a longtemps fait partie du "Globe" et du "News" de Toronto.

• • •

Le sort du Dr Béland

Beauce Jonction, 23. — Une dépêche de New Bedford, Mass., disait hier, en parlant du Dr Béland "on prétend que si sa captivité se prolonge, sa vie sera en danger". Des nouvelles récentes d'Allemagne permettent de dire que la captivité du Dr Béland est bien adoucie depuis quelques temps, grâce à l'intervention du Souverain Pontife, faite à la demande de Son Eminence le cardinal Bégin.

Les autorités allemandes lui ont donné une meilleure installation et, trois fois par semaine, un officier l'accompagne dans les promenades qu'on lui a permis de faire dans un des grands parcs de Berlin. Au point de vue des distractions, de l'exercice et du délassement, le Dr Béland s'en trouve à merveille.

Aussi les membres de la famille Béland ainsi que ses amis rendent-ils témoignage à Son Eminence pour ses généreux efforts en faveur de son diocésain.

• • •

Trois enfants brûlés vifs

Charny, 23. — Trois jeunes enfants, dont le plus âgé n'a que quatre ans, sont morts tragiquement, hier après-midi, dans un incendie qui a détruit presque complètement la demeure de M. Ferdinand Mathieu, chauffeur de l'Intercolonial, à quelques arpents de l'église de Charny. Il était quatre heures et trente lorsque ce terrible malheur est venu fondre sur cette famille, en jetant la consternation dans tout le village.

Les victimes sont les trois enfants de M. Ferdinand Mathieu. Le plus âgé est une petite fille et les autres, deux petits garçons. Leurs noms avec leur âge: Cécile, 4 ans; Aurèle, 3 ans; René, 1 an.

• • •

Hommage à Mgr Mathieu

Régina, 24. — Un des côtés remarquables de la vie de Mgr. Mathieu, depuis son arrivée ici en 1911, a été le grand intérêt qu'il ne cesse de porter à tout ce qui peut aider à la province de la Saskatchewan à se développer, à devenir plus grande et plus belle.

Le commerce, les arts, l'éducation ont toujours reçu le meilleur appui de Sa Grandeur, et son affabilité a beaucoup fait pour établir l'harmonie qui règne parmi les groupes qui ne seraient peut-être pas bien compris, tout en travaillant ensemble à la réussite d'une grande entreprise.

Pour reconnaître ces bienfaits un groupe de citoyens distingués de Regina, a décidé de montrer à Mgr Mathieu en quelle estime il est tenu. On a décidé d'offrir à l'Archevêque de Regina, son portrait fait par un artiste-peintre très distingué. C'est en effet l'artiste Sheldon Williams qui a été chargé du travail et l'oeuvre est presque terminée.

L'artiste travaille au collège de Régina. Mgr Mathieu a décidé de faire cadeau de ce portrait à la cathédrale du Saint-Rosaire.

• • •

Il en pourrit

Montréal, 24. — On lit dans la Presse d'hier: Il ne se passe guère de jours sans que des citoyens nous rapportent des cas où des vivres se perdent dans les entrepôts des gros marchands et des exportateurs, par suite de leur entassement en trop grande quantité. Et le nombre de livres des vivres ainsi perdu est parfois très considérable. Un citoyen nous disait ce matin avoir vu de ses propres yeux, dans un des principaux entrepôts de Montréal, en une seule fois tout récemment, au moins quinze cents livres de fromage gâté. De plus, il a eu personnellement connaissance que plusieurs boîtes de ce produit ont été vendues et expédiées à des acheteurs. Il lui a même été offert par un employé supérieur de la maison de lui vendre de ce fromage gâté à des prix réduits pour faire du "macaroni" ou du "spaghetti". Mais le citoyen en question, dégoûté d'une telle offre, refusa sans hésiter.

• • •

Moins de munitions seront fabriquées au Canada

Ottawa, 23. — Le communiqué officiel suivant a été remis à la presse par le bureau impérial des munitions, au Canada:

Vers la fin de l'année 1916, la puissance de production des munitions en Grande-Bretagne a tellement augmenté que le ministre des munitions a donné avis qu'il n'était plus nécessaire de continuer la fabrication des munitions aux Etats-Unis, pour le compte de l'Angleterre, sauf pour certaines parties spéciales. La production au Canada, cependant, s'est continuée comme auparavant.

Le ministre donne maintenant avis qu'il n'est plus nécessaire de continuer la production sur la présente échelle au Canada. Il a donné instruction que la fabrication de certaine catégorie de munitions sera interrompue; que celle d'autres catégories se continuera comme à présent.

L'effet de cela sera d'arrêter la production des obus et de leurs constituants dans certains ateliers où les obus produits sont de dimensions qui ne sont plus requises.

Dans d'autres fabriques, où l'on fait la catégorie d'obus dont une quantité moindre est requise, le travail de jour seul subsistera et le travail de nuit prendra fin. Dans d'autres fabriques, le travail se poursuivra jour et nuit.

Plusieurs firmes importants ont prévu ces changements et ont déjà repris ou projettent de reprendre leur activité d'avant-guerre, dans leur partie, tandis que d'autres s'occupent de produire ou se préparent à produire l'équipement nécessaire pour les navires actuellement en voie de construction ou qui seront construits en 1918.

• • •

Brillant succès italien

Londres, 24. — D'après une dépêche de Rome à l' "Exchange Telegraph", les Autrichiens évacuent sur Vienne tout ce qui a une certaine valeur dans Trieste et les villages environnants.

Londres, 24. — La grande offensive italienne le long du front de l'Isonzo se continue toujours avec plus de force et avec succès. Sur les deux extrémités nord et sud de la ligne de bataille, les Italiens ont avancé leur ligne et fait des gains considérables contre les Autrichiens. Les contre-attaques autrichiennes sont d'une extrême violence; mais nulle part elles n'ont réussi à déloger les Italiens. Plus de 16,000 prisonniers ont déjà été faits par les Italiens.

Quoique l'on ne connaisse pas encore l'exacte étendue de l'avance de Cadorna, on sait du moins que les Italiens ont fait des progrès sur tout le front d'attaque, soit 37 milles. On rapporte que les Autrichiens transportent à Vienne tout ce qu'il y a de précieux dans la ville de Trieste; ce qui porte à croire que les Autrichiens n'espèrent plus voir l'offensive s'arrêter avant la prise de la ville de Trieste.

Le général Maurice dit que les Italiens ont déjà remporté une grande victoire qui leur permettra d'en remporter une autre de première importance.

• • •

Nous n'aurons plus le droit d'en manger

Toronto, 24. — Le contrôleur des vivres, M. Hanna, vient de rendre public les nouveaux arrêtés en conseil défendant provisoirement la vente au public, des pois, du blé-d'Inde et des tomates en conserve. Ces ordres en conseil viennent en vigueur immédiatement et le resteront jusqu'au 1er octobre pour les endroits à l'ouest de Sault Sainte-Marie; et jusqu'au 15 octobre pour les endroits à l'est de Sault Sainte-Marie. Le but de ces arrêtés ministériels est d'obliger le public à dépenser les légumes périssables et à économiser les conserves. Sont exemptés, les camps de chemin de fer et de mines et les chars réfectoires.

• • •

La situation toujours critique en Russie

Washington, 24. — La situation extérieure extrêmement critique de la Russie, aggravée par la marche allemande sur Riga et les dangers pour la chute prochaine de la Capitale, attirent, d'une manière toute particulière, l'attention des officiers, ici. On a appris, hier, que les rapports officiels sont en tous points conformes aux dépêches décrivant la gravité de la situation politique dans la nouvelle république.

On s'intéresse beaucoup aux résultats de la réunion extraordinaire du conseil national qui doit se tenir bientôt à Moscou. On considère que le sort immédiat de la Russie dépend du résultat de cette conférence.

On calcule qu'il sortira un ou deux résultats importants de cette réunion qui doit provoquer l'union des éléments conservateurs et forcer le gouvernement provisoire à se défaire des membres socialistes et des représentants des ouvriers et des soldats. L'autre résultat sera probablement la formation d'un gouvernement puissant capable de réorganiser l'armée et de mettre fin à la guerre civile.

EN BANQUEROUTE

La Commission des Ecoles Séparées serait forcée de se déclarer en banqueroute à cause du refus de la Banque d'Ottawa d'honorer ses chèques en paiement de ses débentures.

Ottawa, 23. — Du train que vont les choses, il se pourrait bien que la Commission des Ecoles Séparées soit mise en liquidation. Une nouvelle crise vient de se déclarer avec le refus de la Banque d'Ottawa, qui retient le fonds d'amortissement de $33,000 de la Commission, d'honorer un chèque de $5,000 donné à l'Union Saint-Joseph du Canada en paiement d'une partie des débentures payables au premier août.

Le fonds d'amortissement de la Commission scolaire est retenu par la banque en vertu d'une loi passée à la dernière session de la Législature d'Ontario, autorisant la banque à garder cette somme pour défrayer les dettes contractées par la petite commission gouvernementale au temps de son existence.

Durant ce temps les débentures achetées par l'Union Saint-Joseph devenaient payables le 1er août. Sur les $39,000 retenues par la Banque d'Ottawa, il y avait une somme de $3,459 pour payer les débentures gardées par l'Union Saint-Joseph. La Commission donna un chèque en conséquence pour ce montant et un autre chèque sur la Banque d'Hochelaga pour payer la balance.

La Banque d'Ottawa a refusé d'honorer ce chèque et l'Union Saint-Joseph n'a pu en conséquence toucher son argent.

Cette crise provoquera probablement une poursuite de l'Union Saint-Joseph contre la Commission Scolaire, et une poursuite de la Commission contre la Banque d'Ottawa en recouvrement de ses fonds, déposés à la banque dans le seul but de payer les débentures.

Si le jugement des cours était adverse à la Commission, déclarait, hier, M. Genest, la Commission serait forcée de se mettre en liquidation, parce qu'elle n'a pas d'argent pour rencontrer ses dettes.

Les commissaires disent que lorsque cet argent fut déposé à la banque ce n'était plus la propriété de la Commission, mais bien celle des teneurs de débentures. Le refus de la Banque a mis la Commission dans une situation telle qu'elle ne peut faire honneur à ses dettes.

L'Union Saint-Joseph n'a pas encore décidé ce qu'elle fera; elle prendra probablement une décision à sa réunion de vendredi soir. M. Genest déclare que de nombreuses débentures devront être payées d'ici quelque temps.

EN DEUIL

M. et Mme Gustave Bouchard, d'Aubigny, Man., ont eu la douleur de perdre leur fille Irène, âgée de 14 ans et 3 mois, décédée le 23 courant à l'hôpital de Saint-Boniface, à la suite d'une courte maladie.

La sépulture eut lieu le 25 à Aubigny. Le service fut chanté par M. le Curé, assisté de M. l'abbé Rocan, curé de Sainte-Agathe, comme diacre, et de M. l'abbé L. Roy, de Saint-Boniface, comme sous-diacre.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistèrent aux funérailles.

• • •

Les parents recommandent l'âme de la chrétienne défunte aux prières des lecteurs de la Liberté.

Communiqué.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Notre liste des commissaires d'écoles des arrondissements scolaires bilingues n'est pas encore complétée. Comme nous avons eu l'occasion de le faire remarquer assez souvent déjà, c'est une documentation très précieuse et dont nous avons besoin. Nous serons bien obligés à ceux qui auront la bonté de nous fournir ces renseignements.

Plusieurs centres canadiens-français restent encore qui n'ont aucune organisation spéciale en rapport avec l'Association d'Education. Un comité perma- s'occupe actuellement de la formation de ces sections paroissiales de l'Association et du fonctionnement de celles déjà existantes.

Nous comptons sur l'encouragement de nos paroisses à la continuation de ce mouvement patriotique.

LES MEDECINS RECOMMANDENT LA DESTRUCTION DES MOUCHES

Le médecin est d'ordinaire un vigoureux partisan de la campagne de destruction de mouches qui se fait chaque année. Il sait tout le mal qu'elles causent en transportant dans leur corps les germes de maladies fatales telles que la typhoïde, la tuberculose, la dysenterie, la diarrhée, etc., et en contaminant les aliments sur lesquels elles se posent.

Une seule mouche qui tombe dans un bocal rempli de lait peut fort bien rendre malade et même donner la mort aux personnes qui boiront de ce lait.

N'exposez jamais les aliments au contact de la mouche, qui naît dans et vit de matières corrompues. On devrait répéter à tous cet avis du chef de l'hygiène à Toronto: "Si dans votre maison vous trouvez une mouche, tuez-la immédiatement."

Quelle que soit la méthode de destruction qu'on adopte, tout père doit à sa famille de maintenir sa maison libre de cet insecte. Car non seulement la mouche est une peste, mais c'est encore un danger.

Mettez des moustiquaires à vos portes et fenêtres. Assommez toute mouche dès que se présente l'occasion. Et pour rendre vos efforts plus efficaces, servez-vous d'un bon poison.

BAPTEME

En l'église du Sacré-Coeur a été baptisée Marie-Aurore-Marguerite, fille de M. et Mme Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Chaput.



SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 19 août. — Adrienne, fille de Oscar De Baremmaker et de Hélène Dolage.

Le 21 août. — Marie-Alice-Léa, fille de Alfred Brabant et de Caroline Mondor.

• • •

Sépultures

Le 22 août. — Joseph Genthon, décédé le 20 courant, à l'âge de 28 ans.

Le 23 août. — Henri Quessy, décédé à l'hôpital Saint-Boniface, le 21 courant, à l'âge de 64 ans.

M. Edouard Laflèche, de Saint-Charles, est parti pour la province de Québec, pour entrer au noviciat des RR. PP. Jésuites. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible.

Un ami de Saint-Boniface.

N'OUBLIONS PAS LA BELGIQUE

La vaillante petite Belgique souffre de plus en plus et, Dieu seul sait quand cesseront ses souffrances. C'est non seulement une action méritoire, mais un devoir pour nous de soulager quelque peu ses misères. Beaucoup de sociétés l'ont compris et à qui mieux mieux ont organisé, qui des concerts, qui des "tag days", qui des pique-niques ou autres attractions, dans le but de ramasser quelque argent afin de lui procurer le strict nécessaire.

Parmi ces associations de bienfaisance figure la "Société de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique", Saint-Boniface. Bien que ne s'adressant, règle générale, qu'à la classe laborieuse des Belges d'ici, elle a réussi à envoyer déjà quelques bons milliers de piastres là-bas, soit pour l'oeuvre si intéressante du Cardinal Mercier, soit pour les orphelins de la guerre, soit pour toutes autres oeuvres aussi humanitaires. Toujours pour le même motif, elle organise en ce moment une tombola monstre qui doit se tirer sous peu. De nombreux lots ont déjà été remis ou promis au Comité. Une liste avec les noms des donateurs paraîtra bientôt.

Un bon moyen d'encourager les efforts de cette société et de lui venir en aide dans son oeuvre charitable, serait de lui envoyer quelques dons, quelques objets qui encombrent peut-être vos appartements, de faire l'achat de quelques billets au prix minime de dix sous, ou mieux, quelques carnets entiers que vous pourrez distribuer ou vendre parmi vos amis.

Pensez aux petits Belges souffreteux, petits Belges si courageux mais si malheureux; aidez à leur procurer une petite ration de pain et ils vous béniront. Envoyez vos dons ou vos demandes de billets au président, M. Pinttod, rue Dubuc, Norwood; ou au secrétaire-trésorier, M. J. Grymonpré, notaire, Saint-Boniface.

Que les dons soient nombreux; que les recettes soient fructueuses, que chacun ait à coeur de soulager par son obole, si minime soit-elle, une misère, dont les rapports les plus longs et les plus noirs ne pourraient donner qu'une bien pâle et bien faible idée.

Communiqué.

Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es.

Les verrues enlaidissent les mains. On les fait disparaître en les traitant avec le Holloway's Corn Cure.

LE TOURNOI DE TENNIS

Tel qu'annoncé la semaine dernière, le grand tournoi de tennis au profit de l'Association d'Education s'ouvrira samedi prochain à 2 heures P. M., alors que les premières parties seront jouées sur les différents courts de Saint-Boniface.

Les entrées promettent d'être assez nombreuses. A part nos excellents joueurs locaux, tels les frères Prendergast, Lacerte, Roy, Bégin, Raymond, Forstall, etc., il est pratiquement assuré que St-Mars, du Winnipeg Tennis Club, sera l'un des sérieux concurrents pour les coupes Dubuc et Cusson. D'autre part, une lettre reçue dernièrement de M. de Jardin annonce qu'il sera arrivé en temps pour défendre son titre de champion en simple et de champion en doubles avec M. A. Prud'homme. Nul doute que d'aussi bonnes raquettes, lorsqu'elles se rencontreront, fourniront des matches palpitants, et que le public y trouvera son profit.

Les organisateurs du tournoi tiennent à insister sur le fait qu'il y aura deux concours de handicap, l'un en doubles et l'autre en simple; c'est-à-dire que dans ces concours, le plus faible a chance de battre le plus fort. Le handicap consiste à donner d'avance des points aux contestants plus faibles et à augmenter la longueur de la partie du plus fort; de sorte que lorsqu'un joueur inexpérimenté rencontre un bon joueur la balance est rétablie entre les deux par le handicap, et ils peuvent se faire une lutte à chances égales. Dans ces conditions, un joueur sachant tant soit peu manier une raquette, n'a pas une seule bonne excuse de ne pas entrer dans le tournoi. Les tout jeunes joueurs peuvent entrer et en grand nombre.

On s'attend aussi à une longue liste d'entrée de la part des dames et des demoiselles. Déjà, elles savent très bien tous les détails du jeu, et en connaissent toutes les tactiques. Plus d'une mériterait une mention spéciale dans cette colonne; malheureusement leur trop grande modestie, qui diminuera, nous osons l'espérer, nous interdit de les désigner au public.

Tous les concurrents sont priés de prendre note des instructions suivantes:

La liste des matches ne sera faite que vendredi soir. Aussitôt complétée, des copies en seront affichées au secrétariat de l'Association d'Education, 47, rue Masson, à l'Union Canadienne, au club de Tennis de Saint-Boniface, et sur tous les courts de Saint-Boniface où des parties seront jouées.

Après la première journée, il y aura une liste en permanence au Secrétariat de l'Association d'Education et aux autres endroits mentionnés plus haut.

Tous les jours, en s'adressant par téléphone à M. L.-P. Gagnon, Main 4928, M. H. Lacerte, Main 3860, ou L.-P. Roy, Main 623, les concurrents pourront avoir toutes les informations relatives aux matches qui les concernent.

• • •

Un bon conseil. M. Gaspar Guethner, de Denver, Colo., écrit: "Une jeune fille, de laquelle le visage était littéralement couvert de boutons, fut engagée à employer le Novoro du Dr Pierre. Un traitement de trois semaines fit disparaître complètement le mal qui la défigurait." Ce vieux remède herbeux, éprouvé par le temps, n'est pas en vente chez les pharmaciens. Il est expédié directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.



R. P. CAHILL, O.M.I.

Provincial des Oblats, dangereusement malade

LE GOUVERNEUR GENERAL SIGNE LE BILL

La loi du service militaire a reçu la sanction royale, hier, à Toronto. Un messager spécial fut dépêché vers le duc de Devonshire.

Abonnez-vous à la "Liberté" $1.50 par année

LE GENERAL GOURKO BANNI DE LA RUSSIE

Pétrograd, 25. — Le général Gourka, ex-commandant des troupes russes sur le front sud-ouest et récemment arrêté pour avoir protesté de sa loyauté à l'empereur après la révolution russe, doit être banni, annonce-t-on, d'après une nouvelle ici qui permet au gouvernement d'expulser toute personne considérée comme dangereuse pour le salut du pays.

L'ALSACE-LORRAINE DEVIENT UN DUCHE

Londres, 25. — Malgré les dénégations officielles allemandes, dit le correspondant d'Amsterdam à la compagnie de l'Exchange Telegraph, les journaux allemands disent que le chancelier Michaelis a décidé de faire un duché fédéral de l'Alsace-Lorraine. Herzog von Urach, membre de la troisième famille ducale de la dynastie de Wurtemberg, régnera sur le nouveau duché.

On dit que la majorité des députés au Reichstag ont donné leur consentement.

EN VISITE

Mme J.-D. Noël, de Battleford, Sask., est en promenade avec ses trois enfants chez sa mère, Mme P. Gagnon, Saint-Boniface.

SIR ADAM BECK A OTTAWA

Ottawa, 24. — Sir Adam Beck, dont il a été question comme chef d'un gouvernement unioniste, était à Ottawa, hier, mais il a déclaré que sa visite n'avait pas d'autres motifs que les intérêts de la Commission Hydro-Electrique d'Ontario.

MODISTE DEMANDEE

Pour chapeaux. Immédiatement. S'adresser par lettre à Mlle Laura Duval, Letellier, Man., ou à M. R.-C. Malcolm, représentant la D. McCall Co., 375 avenue Hargrave, Winnipeg.

A VENDRE

Maison à vendre, avec étable et puits. Très bien située, près de l'église. Pour tous renseignements, s'adresser à

Mme Girardin,
Dunrea, Man.

A LOUER

Plusieurs bons logis. S'adresser au

No 485 rue Langevin,
Saint-Boniface.

ON DEMANDE

Une institutrice ou un instituteur pour l'école Saint-Roch, La Broquerie. S'adresser à

Alfred Choiselat,
Secrétaire de l'arrondissement,
La Broquerie, Man.

DEMANDE A LOUER

Maison pouvant servir de restaurant. Avec demi-acre de bon terrain pour jardinage. A proximité d'une église catholique et d'une gare. Adresser la **Liberté**.

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice bilingue pour l'école Jeanne d'Arc. Devra avoir certificat de deuxième classe. Dire expérience et prix demandé. Ouverture le 1e octobre prochain. S'adresser au secrétaire

P. A. Bosc,
Rathwell, Man.

VOLUME V, WINNIPEG, MERCREDI, 29 AOUT 1917 ...ERO 16

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et pul... r la
WEST CANADA P... O. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

L'HISTOIRE SE REPETERAIT

Les Communes trancheront dans quelques jours le sort du Canadian Northern et du groupe Mackenzie-Mann, notre Canada verra sa dette nationale s'accroître de celle de ce chemin de fer et de tous les embranchements qui s'y rattachent, soit plus de quatre cents millions de piastres. Nous voulons aujourd'hui signaler à nos lecteurs un aspect particulier de cet achat par le gouvernement fédéral d'un chemin de fer pratiquement en banqueroute d'après ses critiques: l'injustice qui se commettra vis-à-vis de la province de Québec. M. Bourassa la dénonce en ces termes: "Sur les $439,000,000 de dettes réelles de la compagnie que l'Etat se prépare à assumer, $107,000,000 sont actuellement garantis par la province d'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest. La seule Colombie Britannique en a pour quarante millions. Ces cautionnements ont été donnés pour des entreprises particulières, d'intérêt exclusivement provincial, aujourd'hui engloutis dans le maëlstrom où le parlement fédéral se prépare à enfoncer le pays tout entier, pour le plus grand bénéfice des pilleurs d'épaves qui guettent les débris. En **fédéralisant** toute la dette de la compagnie, on fait assumer à la province de Québec, comme partie de la Confédération, une part proportionnelle des cent sept millions dûs par les autres provinces. Cette part va équivaloir à vingt ou vingt-cinq millions, pour le moins." M. Bourassa termine en demandant à M. Gouin ce qu'il en pense.

Le premier ministre de la province de Québec nous l'a appris lundi dernier dans un discours qui sonne comme un appel de clairon: "Mais il n'y a pas que la conscription qui soit une question importante. La question des chemins de fer l'est aussi à un haut degré pour l'avenir matériel du pays. Le gouvernement Borden vient d'acheter un chemin de fer (le "Nord-Canadien") pour la modique somme de 700 millions. Ces 700 millions, nous pouvons leur donner un regard d'adieu, car nous ne les reverrons jamais. Et ce sont les provinces qui paieront cette dette énorme.

"La province de Québec n'a garanti les débentures d'aucune compagnie de chemin de fer, dans ce pays, pendant que dans les autres provinces, on les endossait pour 20, 30 et même 50 millions de dollars. Et maintenant que ces chemins de fer sont construits, dont certains sont en banqueroute ou à la veille de l'être, le gouvernement, qui n'a plus la confiance du pays, va nous endetter pour 700 millions de dollars dont la province de Québec paiera elle la plus grande part. Ce n'est pas 25 millions qu'on nous met sur les épaules, c'est une somme d'au-delà cent millions. Je sais ce dont je parle."

Hommes d'affaires, messieurs les Anglais. La banqueroute s'amène, faisons solder une partie de la dette par les Canadiens français. Ce ne sera pas du neuf. Il suffit de se reporter à l'Union du Haut et du Bas Canada pour retrouver un fait analogue à ce dernier qui n'est en somme qu'une répétition sur une plus grande échelle du premier. Au moment de l'Union, le Haut-Canada (province d'Ontario) devait cinq millions de piastres et se trouvait face à la banqueroute; le Bas-Canada (province de Québec) ne devait pratiquement rien: l'Angleterre tira aisément le Haut-Canada du bourbier où il se trouvait, mettant tout simplement la moitié de sa dette de cinq millions sur les épaules du Bas-Canada. Que diable! on a ou on n'a pas le génie des affaires.

OUEST CONTRE ONTARIO

Plusieurs journaux français de l'Ouest et de l'Est ont noté au lendemain de la convention libérale de l'Ouest, qu'elle refusait de faire bande avec les éléments fanatiques d'Ontario contre la province de Québec et tout ce qui est français au Canada. Tous, le **Devoir** plus particulièrement, appuyaient sur la possibilité, la probabilité quasi certaine, d'une union économique de l'Ouest et de Québec contre la province d'Ontario. Au Sénat même, le sénateur Beaubien a fait voir le danger aux Ontariens et leur a annoncé que les faulx des fermiers de l'Ouest ne tarderaient pas à jeter bas les hautes cheminées des usines de l'Ontario industriel. Ruinée ou amoindrie, l'industrie ontarienne, c'est la stagnation et la décadence économique de l'Ontario: partant, diminution d'influence dans la vie canadienne où tant comptent les forces économiques. Cela n'échappe pas au **Farmer's Weekly Sun**, de Toronto, journal agricole indépendant qui a une forte circulation dans tout l'Ontario rural: "On nous dit, écrit-il, que la convention de Winnipeg est l'oeuvre d'une clique, que cette clique lui a donné l'orientation qu'elle voulait, qu'elle ne représentait pas le libéralisme de l'Ouest. La "machine politique" est d'ordinaire bon juge de l'opinion publique et pour des raisons pratiques se rallie à l'opinion la plus en vogue. On peut affirmer que la machine politique du libéralisme dans l'Ouest ne fait pas exception à cette règle.

"Les journaux de l'Est n'ont pas compris ou n'ont pas voulu comprendre le programme politique de l'Ouest libéral. Les libéraux de l'Ouest, sinon toute la population de l'Ouest, à ce qu'on nous informe, sont fermement résolus à obtenir le redressement de leurs griefs économiques, surtout de ceux se rapportant aux terres et au tarif. L'élection de 1911 et les élections précédentes leur ont appris que dans le domaine fédéral, les réformes économiques échouent régulièrement sur le roc des luttes de race et de religion entre Ontario et Québec. L'Ouest s'est persuadé que les magnats de l'industrie dans l'Est sont devenus experts dans l'art de provoquer ces tempêtes et il a décidé de mener son navire à bon port cette fois-ci si possible. Il soupçonne la conscription, — nous n'entendons pas déterminer dans quelle mesure il a raison, — d'être tout simplement un expédient du protectionnisme. Quelques-uns de ses dirigeants prônent la formation d'un parti de l'Ouest, sous un chef de l'Ouest, qui ferait des représentants de l'Ouest un bloc dans le champ fédéral à Ottawa. Le protectionnisme ayant son château-fort dans la province d'Ontario, il devenait inévitable que ces dirigeants penseraient, si le besoin s'en faisait sentir, à une alliance avec la province de Québec et la proposeraient. On abandonna ce plan parce que les libéraux ne s'entendaient pas au sujet de la conscription. On peut être assuré cependant que l'idée d'un bloc n'a pas été oubliée. Si elle aboutit, les luttes de race et de langue qui ont permis aux magnats de la finance de triompher disparaîtront et la politique canadienne aura de nouveau, selon le mot du **Globe**, de l'attrait pour les hommes de valeur et qui pensent. De toute évidence, la majorité des libéraux de l'Ouest n'est pas décidée à suivre le conseil du **Manitoba Free Press** et à s'unir contre la province de Québec, parce que dans ce cas les magnats de la finance triompheraient de nouveau et la réforme économique échoueraient de nouveau sur ces écueils."

DES PERLES

Nous sommes encore à la page 124 du Manuel de M. Herman Harrel Horne, docteur en philosophie par la grâce de je ne sais qui. Son livre est intitulé: "La philosophie de l'éducation".

"L'expérience a prouvé, — soutient M. Horne, — la sagesse du "système des écoles publiques."

En bonne logique, quand on est docteur en philosophie pour de bon, on n'ignore pas qu'une assertion sans preuve peut être niée sans qu'on se mette plus en peine de prouver sa négation. Mais soyons indulgent pour Monsieur le docteur.

"L'expérience a prouvé la sagesse du système des écoles publiques." Quelle expérience? Vraiment, nous serions heureux d'être mis au courant des faits qui appuient cette expérience, car en logique, au moins telle qu'on l'entend quand on n'est pas docteur en philsophie, l'expérience s'appuie sur une série de faits qui amènent toujours ou à peu près la même conclusion.

M. Horne ne produit aucun fait: il se contente d'affirmer; c'est assurément plus facile, mais beaucoup moins persuasif. M. Horne ne va pas croire qu'il suffit de se bombarder docteur en philosophie pour faire avaler toutes sortes de conclusions aux pauvres mortels qui ne sont pas docteurs en philosophie, mais qui sont étudiants docteurs en simple bon sens.

Vraiment nous serions heureux d'être mis au courant des faits qui appuient l'expérience dont parle ce monsieur, car l'expérience connue de nous, simples mortels, semble bien conclure à l'opposé de l'affirmation de Monsieur le docteur.

Nous sommes jeunes au Canada, et notre expérience sur ce sujet est encore courte, mais nous avons des voisins un peu plus âgés que nous. Peut-être, pourrions-nous faire usage de leur expérience sur la question des écoles publiques, puisque nos grands pédagogues canadiens sont allés prendre leurs inspirations aux Etats-Unis. Sur ce point nous sommes beaucoup plus "Yankees" que British. M. le docteur voudra bien nous en croire et s'il refuse de nous croire, il pourra aller chercher en vain son point de comparaison en Angleterre.

Or, l'expérience des Etats-Unis est loin, oh! combien loin, de prouver la **sagesse du système des écoles publiques.** Le dernier recensement officiel des Etats-Unis fait foi qu'il se trouve cinquante-deux millions de païens aux Etats-Unis. Des esprits très avisés font peser la responsabilité de ce fait terrifiant sur les écoles publiques; plus d'une voix s'est fait entendre en ce sens; une ligue même s'est formée pour promouvoir l'instruction religieuse dans les écoles publiques, afin de combattre le mal effrayant de l'infidélité qui envahit la nation.

Est-ce cela que Monsieur le docteur en philosophie **appelle la sagesse du système des écoles publiques?**

Et puis, il y a d'autres petits faits qui ne tendent pas précisément à prouver l'assertion de Monsieur le docteur. M. Mirriam, directeur officiel du recensement de 1900 aux Etats-Unis, écrivait ces quelques lignes peu avant le recensement:

"Dans nos écoles publiques, on enseigne la botanique, la psy-"chologie et la couture, mais on n'y enseigne évidemment pas les "rudiments de l'arithmétique et de l'épellation."

"Les trois quarts de ceux qui écrivent à M. Mirriam pour le "prier de les nommer recenseurs, — disait un journal du temps, — "ne savent ni compter ni épeler."

Et Monsieur le docteur veut-il un autre fait? Il peut le trouver dans le **Globe** de Boston, traitant du même sujet.

"Tout homme d'affaires qui a eu à son service des jeunes gens "sortis des écoles supérieures (High Schools), sait depuis longtemps "à qui s'en tenir là-dessus", disait-il en commentant les paroles pourtant sévères de M. Mirriam.

Et le **New-York Herald** affirmait, en novembre 1906, que "cin-"quante mille jeunes gens et jeunes filles graduées des écoles "publiques à New-York furent refusés aux positions d'affaires faute "de savoir épeler et additionner."

Pour finir citons un petit fait, puisque Monsieur le docteur ne semble pas avoir de dévotion pour les faits. C'est pourtant commode quand on parle d'expérience.

Le gérant d'une maison d'affaires de New-York ayant besoin de deux cents employés et ne pouvant les recruter chez les gradués des écoles publiques qu'il jugeait incapables, à la seule lecture de leurs lettres de demande, s'est adressé au directeur des écoles paroissiales de Saint-Joseph, (Sixth Ave., Waverly Place, New-York), mais tous les gradués des écoles paroissiales de juin 1906 étaient placés et ceux de juin 1907 étaient déjà retenus.

Et maintenant Monsieur le docteur en philosophie vient tranquillement nous dire sans produire un bout de preuve, — on n'est pas docteur pour rien, quoi! — que "l'expérience a prouvé la "sagesse du système des écoles publiques".

Vraiment, Monsieur le docteur nous prend pour de grands naïfs.

Mais, en effet, nous perdions de vue que Monsieur le docteur écrit pour des jeunes gens et des jeunes personnes qu'il s'agit d'empoisonner. Pour cela il suffit d'écrire calmement des faussetés et de faire imposer les livres aux écoles obligatoires et gratuites par notre très progressif département de l'instruction publique.

C'est une belle chose, le progrès!

UNE GROSSE DIFFICULTE

Faire du journalisme indépendant des partis politiques n'est pas besogne facile. Notre population est tellement ancrée dans le préjugé du parti poltique, que c'est une difficulté considérable de faire entrer, dans la tête d'un bon nombre, la persuasion qu'un journal peut véritablement être très indifférent aux intérêts des partis politiques de son pays, car en définitive, nos grands intérêts religieux et nationaux se jouent dans la sphère de la vie publique.

La **Liberté** s'est efforcée depuis le commencement de se tenir en marge des partis poltiques, tout en prenant intérêt aux grandes questions publiques. Comme tous les journaux indépendants, cela lui a valu des ennuis, sans parler des pertes financières, mais les promoteurs de l'entreprise s'attendaient à cela et n'en sont pas surpris.

Pour nous consoler un brin et montrer à nos lecteurs que le sort des journaux indépendants des partis politiques est partout le même, nous détachons l'entrefilet suivant d'un article publié par l'**Action Catholique**, le grand journal indépendant de Québec:

"Hélas! depuis les premiers jours de notre existence, nous "poursuivons notre route entre deux haies de gens qui nous crient, "suivant le moment: Vous êtes des rouges... Vous êtes des bleus... "comme s'il nous était possible de soutenir une opinion sans ren-"contrer d'adversaires.

"Aujourd'hui nous combattons la conscription. Ce n'est pas "notre faute si le gouvernement Borden la propose et la soutient "avec la tenacité que l'on sait, et se trouve, en conséquence, parmi "nos adversaires du moment. Cela nous vaut, de la part de son "seul défenseur dans la presse française du Canada", des épithètes "sévères. Qu'y pouvons-nous? Il n'y a pas des semaines le même "**Evénement** citait avec éloges un article du même rédacteur de "l'**Action Catholique** qu'il invective aujourd'hui. Cette versatilité "chez le confrère nous empêche de profiter autant que nous l'au-"rions voulu de la leçon d'humilité qu'il nous donne; elle explique "que l'estime, dont nous honorent ceux qui ne croient pas avoir "confondu l'adversaire lorsqu'ils lui ont jeté dédaigneusement: Vous "êtes un rouge, ou Vous êtes un bleu, n'aît pas varié, malgré que "le seul journal français du Canada, actuellement en faveur de la "conscription, nous aît retiré la sienne."

Nous ne sommes pas en trop mauvaise compagnie; c'est une consolation qui en vaut bien d'autres, et cela nous engage à continuer de paraître tantôt rouge, tantôt bleu, tout en n'étant jamais ni l'un ni l'autre.

Le journalisme de parti politique est une si piteuse affaire que nous cesserions d'exister le jour où nous ne pourrions nous tenir en vie qu'en nous enlisant dans l'ornière d'un parti. Mais, tel quel, nous avons bonne envie de vivre; nous prenons même des forces tous les jours.

UNE LECON

"—Je viens de recevoir une leçon. J'ai remercié celui qui me l'a donnée, inconsciemment peut-être, et je veux que d'autres puissent en faire leur profit, me disait l'autre matin l'un de nos meilleurs amis.

"Notre ami est une homme d'affaires connu, très patriote. Il a déjà payé de sa personne dans les luttes pour la langue. Or, voici l'aventure qui lui arrive.

"Un jeune homme de ses connaissances se présente dans une maison de gros avec laquelle notre ami est en relations d'affaires. Il cherche à se faire entendre en français. Impossible. Il fait alors observer au patron que, dans une ville en majorité française comme Montréal, il lui serait peut-être avantageux d'avoir un commis qui comprendrait les deux langues. Le patron paraissait incrédule.

"—Mais vous faites affaires avec la maison X (celle de notre ami). Ne croyez-vous pas que M. X serait heureux de pouvoir se faire entendre ici dans sa langue?

"—Oh! M. X fait toujours ses commandes en anglais, riposta le patron, et cela mit fin à la conversation.

"—Et voilà, conclut notre ami, comment, pour n'avoir pas fait ce qu'un Anglais aurait assurément fait dans mon cas, et ce qu'il aurait eu le droit de faire; voilà comment, pour ne m'être pas servi de ma langue en faisant mes commandes, j'ai probablement empêché ce jeune homme d'obtenir une situation qui normalement aurait dû lui revenir. Le leçon me servira, vous pouvez en être sûr! Mais je voudrais qu'elle serve à d'autres...

"On a cité le cas de jeunes Canadiens-français qui ont dû à tel ou tel client qui exigeait cette chose élémentaire, qu'on lui parlât ou qu'on lui écrivît dans sa langue, d'obtenir telle ou telle position. Mon aventure vous montre le revers de la médaille: elle vous montre le tort qu'inconsciemment nous causons à tant des nôtres en ne faisant pas ce que les Anglais font si naturellement et si justement, en ne nous adressant pas dans notre langue à nos fournisseurs.

"Et nous songions, en écoutant notre ami, aux plaintes des fonctionnaires fédéraux de langue française qui nous disent: Pourquoi les Canadiens-français n'écrivent-ils pas toujours en français aux administrations fédérales? Ils assureraient aux leurs la place à laquelle ils ont droit.

"Nous songions aux fonctionnaires français de l'Intercolonial qui nous disent: Pourquoi les Canadiens-français écrivent-ils ici en anglais? Veulent-ils démontrer que l'administration peut se passer d'employés français?

"Nous songions... Mais à quoi bon multiplier les exemples? Chacun n'a qu'à regarder autour de soi pour les trouver.

"L'important, c'est, comme l'a fait notre ami, de profiter de la leçon, de vouloir énergiquement qu'elle n'ait plus de raison d'être."
—**Omer Héroux**, le **Devoir**.

Voilà une manière pacifique et fort efficace de prendre sa place au soleil. Il faudrait une susceptibilité peu ordinaire pour trouver à redire au procédé et nous répétons que dans son calme il possède une fficacité que n'ont pas cent déclarations fulgurantes mais non suivies d'action.

Essayons donc d'être ainsi utiles aux nôtres.

QUI AVAIT RAISON?

(Le **Droit**)

Dans certains milieux on nous a blâmés de résister au règlement 17. On a dit que notre interprétation de ce règlement était erronée et que nous devions accepter l'explication du gouvernement disant que cette loi scolaire n'était pas du tout destinée à proscrire le français.

Nous avons donné, à diverses époques, des preuves évidentes de l'hypocrisie du gouvernement dans l'explication qu'il donne de ce règlement et nous avons cité des exemples où, par la vertu de ce règlement, la langue française n'a pas droit de cité dans des écoles où plus de 85 pour cent des enfants de langue française.

Nous venons de recevoir une correspondance montrant que cet acharnement contre la langue française se poursuit toujours et le règlement 17 est l'instrument dont on se sert pour étouffer, sur les lèvres des enfants, la langue maternelle.

• • •

A deux milles du village de Warren, il y a une école publique. Depuis plusieurs années, les Canadiesn français, qui sont plus des deux tiers des contribuables, s'évertuent pour obtenir un peu de français dans leur école.

L'an dernier, on engagea un professeur qui assurait pouvoir enseigner le français. On s'aperçut bientôt que ce monsieur ne savait pas assez de français pour comprendre la fille de table de l'hôtel et pour demander du pain ou du sel de façon à être compris.

Naturellement, les commissaires, déçus, refusent de renouveler cet engagement, cette année, et l'inspecteur, agent docile du gouvernement, est furieux de cette conduite et les menaces de leur retrancher leur octroi.

L'inspecteur D. M. Christie joue toujours son rôle qui consiste à refuser l'enseignement d'un seul mot de français.

Voici en quels termes ce fidèle agent d'un gouvernement anglicisateur reconnaît (?) les droits des parents canadiens-français. Dans sa lettre du 3 juillet aux commissaires, il dit: "Si vous engagez tout autre instituteur (que celui dont on a parlé plus haut), sans faire tous vos efforts pour en avoir un parfaitement qualifié, vous perdrez tous vos octrois législatifs. Vous aviez la chance de retenir les services d'un bon instituteur qualifié et **compétent** et vous le laisser partir."

Notons que cet instituteur ne sait pas un traître mot de français et c'est cela que l'inspecteur appell "compétent".

• • •

Maintenant, quel est le moyen suggéré par l'inspecteur pour obtenir un instituteur parfaitement qualifié? Il le dit lui-même dans sa lettre déjà citée: "Vous devez annoncer dans des journaux de Toronto qui ont une circulation dans toute la province, comme le "Globe" et le "Mail". "Si les commissaires ne le font pas, ajoute-t-il, le gouvernement ne me permettra pas de recommander qui que ce soit, pour un certificat temporaire.

Les commissaires, de leur côté, désirent ardemment se rendre aux prières des parents, qui veulent que leurs enfants apprennent le français. Ils ont consulté le Dr Waugh, inspecteur en chef, et celui-ci leur a dit que si l'inspecteur recommande l'école, il ne voit pas pourquoi le gouvernement ne permettrait pas l'enseignement du français.

M. Christie n'est cependant pas du même avis que son chef et il écrit aux commissaires de cette école, le 26 juillet dernier: "Je crains que vous ne puissiez obtenir le changement désiré (avoir du français à l'école). Le ministre de l'Instruction publique ne veut pas établir de nouvelles écoles bilingues."

On viendra nous dire ensuite que nous exagérions, quand nous disions que le mot "hitherto", dans le règlement 17, était la condamnation à mort des écoles bilingues, qu'il serait impossible, avec cette restriction, d'établir de nouvelles écoles où il serait permis d'enseigner du français.

D'ailleurs, M. Christie ne se gêne pas pour dire que les Canadiens français n'ont aucun droit à l'enseignement d'une autre langue que l'anglais dans leurs écoles, "no right whatever."

• • •

Comme on le voit, la lutte ne se fait pas seulement dans Ottawa. Elle est plus violente et plus acharnée ici, parce que la résistance a plus de ressources, et, aussi, parce que des contribuables catholiques de langue anglaise se sont alliés aux persécuteurs pour écraser la langue française.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser décourager par les apparences; les Canadiens français se rendent compte aujourd'hui de la gravité de la situation et ils sont prêts à supporter avec courage les assauts qu'on leur livre.

Ils ont ouvert les yeux aux manoeuvres anglicisatrices et ils sauront résister partout où on les attaquera. La résistance organisée de tout un peuple finit toujours par triompher des lois injustes.

J.-Albert Foisy.